

**ROYAUME DU MAROC**  
**Maître d'ouvrage : LA SOCIETE FONCIERE CMC S.A.**  
**Maître d'ouvrage délégué : OFFICE DE LA FORMATION**  
**PROFESSIONNELLE**  
**ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT N° 66 / 2023**

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail porte à la connaissance du public que des modifications, ci-après, ont été apportées à l'avis du dossier d'appel d'offres ouvert n° 66/2023, relatif à l'Acquisition, l'installation et la mise en service du mobilier hôtel et restaurant relatifs au pôle tourisme hôtellerie restauration destiné aux Cités des Métiers et des Compétences, répartie en lots suivants :

- Lot n° 1 : Equipements hôtel pédagogique
- Lot n° 2 : Equipements restaurant pédagogique

- 1- Des modifications ont été apportées au dossier d'appel d'offres
- 2- La date d'ouverture des plis est reportée au **11 Juillet 2023 à 11 Heures.**
- 3- Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service Achats des équipements à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, avant le **10 Juillet 2023 à 16 Heures.**

Le dossier d'appel d'offres rectifié peut être retiré à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

\* Les autres termes et conditions restent inchangés.

## المملكة المغربية المملكة المغربية

صاحب المشروع: LA FONCIERE CMC S.A  
صاحب المشروع مفوض: مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

\*\*\*\*\*

### إعلان تصحيحي لطلب العروض المفتوح

رقم 66/2023

ينهي مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل إلى علم العموم أنه قد أجريت تغييرات على إعلان طلب العروض المفتوح رقم 66/2023، لأجل اقتناء، تركيب و تشغيل اثاث الفندق و المطعم المتعلقة بقطب السياحة و الفنادق و المطاعم لفائدة مدن المهن و الكفاءات ، موزعة على الحصص كالتالي:

- الحصص 1: معدات الفندق البيداغوجي
- الحصص 2: معدات المطعم البيداغوجي

1. أجريت تغييرات على طلب العروض المفتوح
2. تأجيل تاريخ فتح الاظرفة الى يوم 11 يوليوز 2023 على الساعة الحادية عشرة صباحا
3. إن العينات ، التي يستوجبها ملف طلب العروض يجب إيداعها بمصلحة شراء المعدات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء ، وذلك قبل يوم 10 يوليوز 2023 على الساعة الرابعة بعد الزوال.

يمكن سحب ملف طلب العروض المصحح بمصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء ، كما يمكن كذلك سحبه إلكترونيا من بوابة صفقات الدولة : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) . وكذا من بوابة مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل على العنوان التالي: [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

- وأن جميع الشروط و المتطلبات الأخرى تبقى بدون تغيير.

**ROYAUME DU MAROC**  
**Maître d'ouvrage : LA SOCIETE FONCIERE CMC S.A.**  
**Maître d'ouvrage délégué : OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**  
**ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 66/2023**

Le **06 Juillet 2023 à 10 Heures**, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour le compte de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail en maîtrise d'ouvrage déléguée, ayant pour objet **l'Acquisition, l'installation et la mise en service du mobilier hôtel et restaurant relatifs au pôle tourisme hôtellerie restauration destiné aux Cités des Métiers et des Compétences, répartie en lots suivants :**

- **Lot n° 1 : Equipements hôtel pédagogique**
- **Lot n° 2 : Equipements restaurant pédagogique**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma). Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de :

- **Lot N°1 : Soixante-quatorze mille Dirhams (74 000,00 DH)**
- **Lot N°2 : Quarante-huit mille Dirhams (48 000,00 DH)**

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- **Lot n° 1 : Quatre millions neuf cent douze mille trois cents Dirhams et vingt centimes (4 912 300,20 DH) en TTC.**
- **Lot n° 2 : Trois millions cent quatre-vingt-un mille cinq cent cinq Dirhams et soixante-dix centimes (3 181 505,70 DH) en TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ❖ soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca ;
- ❖ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ❖ Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de consultation

## المملكة المغربية

### صاحب المشروع: LA FONCIERE CMC S.A صاحب المشروع مفوض: مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

رقم 2023/66

في يوم 06 يوليوز 2023 على الساعة العاشرة صباحاً، سيتم في مكتب الإدارة العامة لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل الكائن بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء ، فتح الأظرفة المتعلقة بطلب عروض الأثمان المفتوح لحساب مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل في إدارة المشاريع بالتفويض ، لأجل اقتناء، تركيب وتشغيل اثاث الفندق و المطعم المتعلقة بقطب السياحة و الفنادق و المطاعم لفائدة مدن المهن و الكفاءات ، موزعة على الحصص كالتالي:

- الحصة 1: معدات الفندق البيداغوجي
- الحصة 2: معدات المطعم البيداغوجي

يمكن سحب ملف طلب العروض بمصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء، كما يمكن كذلك سحبه إلكترونيا من بوابة صفقات الدولة [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) وكذا من بوابة مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل على العنوان التالي: [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma)

وتبلغ الضمانة المؤقتة

- الحصة 1: أربعة وسبعون ألفاً (74 000.00) درهم
- الحصة 2: ثمانية وأربعون ألفاً (48 000.00) درهم

والكلفة التقديرية للأعمال المحددة من طرف صاحب المشروع تبلغ

- الحصة 1: أربع ملايين وتسعمائة واثنا عشر ألفاً وثلاثمائة درهم و عشرون سنتيماً (4 912 300,20) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 2: ثلاث ملايين ومائة وواحد وثمانون ألفاً وخمسمائة وخمسة دراهم و سبعون سنتيماً (3 181 505,70) مع احتساب جميع الرسوم

يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم ملفات المتنافسين مطابقين لمقتضيات المواد 27، 29 و 31 من نظام الصفقات الخاص بمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل.

ويمكن للمتنافسين :

- إما إرسالها عن طريق البريد المضمون بإفادة بالاستلام إلى المكتب المذكور؛
- إما إيداع أظرفتهم مقابل وصل، بمكتب مصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء؛
- إما تسليمها مباشرة لرئيس لجنة طلب العروض عند بداية الجلسة وقبل فتح الأظرفة.
- إما أن يتم إرسالها إلكترونياً وفقاً لأحكام قرار وزارة الاقتصاد والمالية رقم 20-14 بتاريخ 8 ذي القعدة 1435 (4 سبتمبر 2014) المتعلق بإزالة الطابع المادي لإجراءات المشتريات العامة.

إن الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك المقررة في المادة 6 من نظام الإستشارة



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

ROYAUME DU MAROC

MAITRE D'OUVRAGE

SOCIETE FONCIERE CMC S.A.

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

## Dossier d'Appel d'offres

Ouvert sur offres de prix

N° 66 / 2023

Objet de l'Appel d'offres :

Acquisition, installation et mise en service du mobilier hôtel et restaurant relatifs au pôle  
Tourisme Hôtellerie Restauration destiné aux Cités des Métiers et des Compétences,  
répartie en lot suivants :

- Lot N° 1 : EQUIPEMENTS HOTEL PEDAGOGIQUE
- Lot N° 2 : EQUIPEMENTS RESTAURANT PEDAGOGIQUE



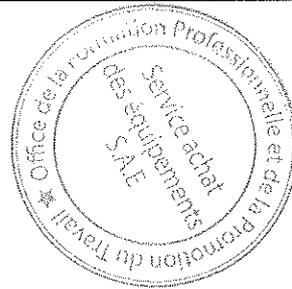


MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION  
(R. C.)**



س

س

H2

## SOMMAIRE

- ARTICLE 1 : OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.
- ARTICLE 2 : MAITRE D'OUVRAGE
- ARTICLE 3 : MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE
- ARTICLE 4 : DEFINITIONS
- ARTICLE 5 : CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 6 : JUSTIFICATION DES CAPACITES ET DES QUALITES DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 7 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ORGANISMES PUBLICS.
- ARTICLE 8 : CONTENU DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 9 : OFFRE VARIANTE.
- ARTICLE 10 : COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 11 : INFORMATION DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 12 : MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 13 : REPARTITION EN LOT.
- ARTICLE 14 : PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 15 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 16 : DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 17 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.
- ARTICLE 18 : LANGUE DE L'OFFRE.
- ARTICLE 19 : PRIX PREFERENTIELS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
- ARTICLE 20 : MONNAIE DE L'OFFRE.
- ARTICLE 21 : DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 22 : EVALUATION DES OFFRES DES CONCURRENTS.

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

\*\*\*\*\*

### ARTICLE N°1 : OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet l'**acquisition, installation et mise en service du mobilier hôtel et restaurant relatifs au pôle Tourisme Hôtellerie Restauration destiné aux Cités des Métiers et des Compétences, répartie en lot suivants :**

- Lot N° 1 : EQUIPEMENTS HOTEL PEDAGOGIQUE
- Lot N° 2 : EQUIPEMENTS RESTAURANT PEDAGOGIQUE

Il est établi en vertu des dispositions de l'article n°18, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Les prescriptions du présent règlement ne peuvent en aucune manière déroger ou modifier les conditions et les formes prévues par le règlement des marchés de l'OFPPT. Toute disposition contraire au règlement des marchés de l'OFPPT est nulle et non avenue. Seules sont valables les précisions et prescriptions complémentaires conformes aux dispositions de l'article n°18 et des autres articles du règlement des marchés de l'OFPPT.

### ARTICLE N°2 : MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage du marché qui sera passé suite au présent appel d'offres est : la **Société Foncière CMC S.A.**

### ARTICLE N°3 : MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Le maître d'ouvrage délégué est l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Outre le lancement et le jugement de la procédure des Appels d'offres, la mission de la maîtrise d'ouvrage déléguée est portée sur :

- Le suivi d'exécution du marché ;
- Les démarches, éventuelles, nécessaires à l'obtention de l'exonération des droits de douanes ;
- La coordination nécessaire pour La préparation des conditions de livraison, d'installation et de réception des équipements ;
- La signature des bons de dépôt et des livraisons conformément aux dispositions prévues par ce marché ;
- La réception provisoire du marché ;



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

- La réception définitive du marché ;
- La liquidation et le paiement des dossiers de facturation.

L'OFPPT représente la Société Foncière CMC S.A. à l'égard du titulaire de ce marché dans l'exercice des attributions qui lui sont confiés jusqu'à ce que la Société Foncière des CMC ait constaté l'achèvement de sa mission.

#### **ARTICLE N°4 : DEFINITIONS.**

Au sens du règlement des marchés de l'OFPPT on entend par :

- 1- **Attributaire** : concurrent dont l'offre a été retenue avant la notification de l'approbation du marché ;
- 2- **Autorité compétente** : l'ordonnateur ou la personne déléguée (sous-ordonnateur) par lui pour approuver le marché ;
- 3- **Concurrent** : toute personne physique ou morale qui propose une offre en vue de la conclusion d'un marché ;
- 4- **Groupement** : deux ou plusieurs concurrents qui souscrivent un engagement unique dans les conditions prévues à l'article 140 du règlement des marchés publics de l'OFPPT ;
- 5- **Titulaire** : attributaire auquel l'approbation du marché a été notifiée.



#### **ARTICLE N°5 : CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS.**

Conformément aux dispositions de l'article n°24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

Peuvent valablement participer et être attributaire(s) de(s) marché(s) afférent(s) au présent appel d'offres, les personnes physiques ou morales, qui :

- a) Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- b) Sont en situation fiscale régulière, pour avoir souscrit leurs déclarations et réglé les sommes exigibles dûment définitives ou, à défaut de règlement, constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement, et ce conformément à la législation en vigueur en matière de recouvrement ;
- c) Sont affiliées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes.

Ne sont pas admises à participer aux appels d'offres :

- Les personnes en liquidation judiciaire ;
- Les personnes en redressement judiciaire, sauf autorisation spéciale délivrée par l'autorité judiciaire compétente ;

J

J

H

- Les personnes ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée dans les conditions fixées par l'article n°142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- Les personnes qui représentent plus d'un concurrent dans une même procédure de passation de marchés.

#### **ARTICLE N°6 : JUSTIFICATION DES CAPACITES ET DES QUALITES DES CONCURRENTS.**

Chaque concurrent est tenu de présenter un dossier administratif et un dossier technique. Chaque dossier peut être accompagné d'un état des pièces qui le constituent.

##### **A- Le dossier administratif comprend :**

1. Pour chaque concurrent, au moment de la présentation des offres :

- a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemplaire unique, établie conformément au modèle joint en annexe.
- b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant. En cas de groupement, le cautionnement provisoire doit être constitué conformément aux dispositions du § C de l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

**N.B :** 1- Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements agréés à cet effet par le ministre chargé des finances Marocain (pour les candidats étrangers, ces cautions personnelles et solidaires doivent être avalisées par une banque marocaine).

2- Les pièces a et b ne doivent exprimer aucune restriction ou réserve sous peine d'être rejetées par la commission d'appel d'offres.

**Pour les groupements**, il y a lieu de produire :

- + Une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- + Une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

2. Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

- a) la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent et ce conformément à l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article n°25 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
- b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

- c) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme ;

\* La date de production des pièces prévues aux b) et c) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

- d) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;

**Pour, les concurrents non installés au Maroc** : l'équivalent des attestations visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance pour les concurrents non installés au Maroc.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits ou par une déclaration sur l'honneur dûment certifiée par les autorités compétentes du pays d'origine attestant l'impossibilité de produire l'ensemble ou une partie des documents précités.

#### **B - Le dossier technique comprend :**

1. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
2. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations de mêmes familles. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation, selon le modèle joint au présent règlement.

#### **ARTICLE N°7 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS.**

Lorsque le concurrent est un établissement public, il doit fournir :

1. Au moment de la présentation de l'offre, outre le dossier technique et en plus des pièces prévues à l'alinéa 1) du I-A de l'article 5 ci-dessus, une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché ;

2. S'il est retenu pour être attributaire du marché :

a) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière

ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation, qui n'est exigée que pour les organismes soumis au régime de la fiscalité, doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourmada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme.

La date de production des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

#### **ARTICLE N°8 : CONTENU DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.**

Les dossiers présentés par les concurrents doivent comporter :

7.1 - **Les dossiers administratifs et techniques**, prévus à l'article 5 ci-dessus.

7.2 - **Une offre technique** :

L'offre technique du concurrent doit comprendre les éléments suivants :

Les « spécifications techniques des fournitures » renseignés conformément au canevas prévu à l'annexe : **Lot N°1 et Lot N°2**, du cahier des prescriptions spéciales et ce, en faisant ressortir l'annexe caractéristiques des fournitures proposées par le concurrent, leurs marques et leurs références.

Cette annexe est signée par le concurrent et étayée par **les catalogues/fiches techniques et/ou Documents** relatifs aux « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » afférents aux équipements et /ou fournitures proposées. Le soumissionnaire est tenu de présenter au moment de présentation des offres technique, les fiches techniques du matériel proposés à savoir : Référentiel de certification à jour, fournisseur, labels, normes, compositions des produits, procès-verbaux d'essais en usine, ou tout autre élément permettant de contrôler la conformité des caractéristiques techniques de chaque article proposé.

Ces catalogues et/ou documents relatifs aux « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » doivent être cachetés sur toutes les pages et portant le numéro de l'appel d'offres et l'item correspondant.

Il est à noter que :

- Pour le cas d'un groupement, les documents relatifs à l'offre technique sont à signer par l'ensemble des membres du groupement, soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.

- Pour les pièces de l'offre technique de la solution variante, les mêmes pièces sont exigées et ce, pour les fournitures proposées au titre de la solution variante.

7.3 - Présentation des échantillons :

La présentation des échantillons est exigée pour les articles suivants :

**LOT 1 EQUIPEMENTS HOTEL PEDAGOGIQUE**

Item	Désignation	unité	QTE
32	MEUBLE TV pour salon TYPE 1	U	1
39	LAMPE CHEVET TYPE 3	U	1
40	LAMPE CHEVET TYPE 4	U	1
43	POT DECORATIF TYPE 1	U	1
49	TABLE CHEVET POUR SUITE DE LUXE	U	1
50	TABLE CHEVET POUR CHAMBRE TYPE 1	U	1
58	TABLE BASSE TYPE 1	U	1
65	CHAISE TERASSE HAUTE	U	1
73	Set de repassage	U	1
76	Minibar 40 litre	U	1

**LOT 2 : EQUIPEMENTS RESTAURANT PEDAGOGIQUE**

Item	Désignation	unité	QTE
1	Table restaurant TYPE 1	U	1
2	Table restaurant TYPE 2	U	1
4	Lampe à led variable	U	1
5	CHAISE RESTAURANT TYPE 1	U	1
11	Nappe pour table carré 90x90cm	U	1
12	Napperons pour table carré 90x90cm	U	1
13	Nappe pour table ronde 110cm	U	1
14	Napperons pour table ronde 110cm	U	1
15	Nappe pour table ronde 150cm	U	1
16	Napperons pour table ronde 150cm	U	1
17	Set de Table	U	1

18	Chemin de table pour table carré 90x90cm	U	1
19	Chemin de table ronde 110cm	U	1
20	Chemin de table pour table ronde 150cm	U	1
21	Serviette	U	1

Les échantillons doivent être déposés à la centrale d'achat – Ain Borja Casablanca 20270 conformément à l'avis de l'AO.

Les échantillons doivent être cachetés portant le numéro de l'appel d'offres, du lot et de l'item correspondant. En cas d'offres variante, il doit porter en plus la mention « variante ».

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques déposés ou reçus peuvent être retirés au plus tard le jour ouvrable précédant le jour et l'heure fixés pour l'ouverture des plis à 16h30.

Aucun échantillon, prototypes, prospectus, notices ou autre document technique n'est accepté au-delà de la date et heure limites prévues ci-dessus.



7.4 - Une offre financière qui comprend :

a) l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations objet du marché conformément aux conditions prévues aux cahiers des charges et moyennant un prix qu'il propose. Il est établi en un seul exemplaire conformément au modèle joint au présent règlement.

Cet acte d'engagement dûment rempli, et comportant le relevé d'identité bancaire (RIB), est signé par le concurrent ou son représentant habilité, sans qu'un même représentant puisse représenter plus d'un concurrent à la fois pour le même marché.

Lorsque l'acte d'engagement est souscrit par un groupement tel qu'il est défini à l'article 140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, il doit être signé soit par chacun des membres du groupement ; soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.

b) le bordereau des prix - détail estimatif prix établis par le Maître d'Ouvrage Délégué et figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Le montant total de l'acte d'engagement doit être libellé en chiffres et en toutes lettres. Le bordereau des prix - détail estimatif doivent tenir compte de :

↓ La saisie doit se faire par les moyens numériques (non manuscrits).





- ✚ Les prix unitaires doivent être libellés en chiffres.
- ✚ Les montants totaux doivent être libellés en chiffres.

En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement, et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

7.4 - **Le cahier des prescriptions spéciales** paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

#### **ARTICLE N°9 : OFFRE VARIANTE.**

Des offres variantes pourront être proposées par les concurrents. La présentation des offres variantes n'implique pas l'obligation pour le soumissionnaire de présenter une offre pour la solution de base initialement prévue.

Les modalités d'examen des offres de base seront effectuées conformément aux spécifications techniques des fournitures proposées annexé au cahier des prescriptions spéciales.

Les modalités d'examen des offres variantes seront effectuées de la même manière que l'offre technique de base.

Les offres variantes présentées par les concurrents font l'objet d'un pli distinct de l'offre de base éventuellement proposée. Dans ce cas, les pièces du dossier administratif visées à l'alinéa 1) du paragraphe I-A de l'article 5 et de l'article 6 ci-dessus, le dossier technique est valable aussi bien pour la solution de base que pour les offres variantes.

Dans le cas où le concurrent ne présente qu'une offre variante, le pli contenant celle-ci doit être présentée conformément à l'article 13 ci-dessous, accompagnée des dossiers prévus à l'article 7 ci-dessus, ainsi que le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet et doit porter en outre la mention " offre variante".

#### **ARTICLE N°10 : COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.**

Conformément aux dispositions de l'article 19 du règlement des marchés de l'OFPPT, le dossier d'appel d'offres comprend :

- a) Une copie de l'avis d'appel d'offres ouvert ;
- b) Un exemplaire du cahier des prescriptions spéciales ;
- c) Le modèle de l'acte d'engagement visé à l'article 7 précité ;
- d) Le modèle du bordereau des prix - détail estimatif ;
- e) Le modèle de la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 5 précité ;
- f) Le présent règlement de la consultation.

#### **ARTICLE N°11 : INFORMATION DES CONCURRENTS.**

Tout concurrent peut demander au Maître d'Ouvrage Délégué, par courrier porté avec accusé de réception, par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique de lui fournir des éclaircissements ou renseignements concernant l'appel d'offres ou les documents y afférents. Cette demande n'est recevable que si elle parvient au Maître d'Ouvrage Délégué au moins sept (7) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

Le Maître d'Ouvrage Délégué doit répondre à toute demande d'information ou d'éclaircissement reçue dans le délai prévu ci-dessus.

Tout éclaircissement ou renseignement, fourni par le Maître d'Ouvrage Délégué à un concurrent à la demande de ce dernier, doit être communiqué le même jour et dans les mêmes conditions aux autres concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres et ce par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique. Il est également mis à la disposition de tout autre concurrent dans le portail des marchés publics et communiqué aux membres de la commission d'appel d'offres.

Les éclaircissements ou renseignements fournis par le Maître d'Ouvrage Délégué doivent être communiqués au demandeur et aux autres concurrents dans les sept (7) jours suivant la date de réception de la demande d'information ou d'éclaircissement du concurrent.

Toutefois, lorsque ladite demande intervient entre le dixième et le septième jour précédant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis la réponse doit intervenir au plus tard trois (3) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

#### **ARTICLE N°12 : MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.**

Conformément aux dispositions de l'article n°19 § 7 du règlement des marchés de l'OFPPT, exceptionnellement le Maître d'Ouvrage Délégué peut introduire des modifications dans le dossier d'appel d'offres sans changer l'objet du marché. Ces modifications sont communiquées à tous les concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé ledit dossier, et introduites dans les dossiers mis à la disposition des autres concurrents.

Lorsque les modifications nécessitent la publication d'un avis rectificatif, celui-ci est publié conformément aux dispositions de l'alinéa 1 du paragraphe I-2 de l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT. Dans ce cas, la séance d'ouverture des plis ne peut être tenue que dans un délai minimum de dix (10) jours à compter du lendemain de la date de la dernière publication de l'avis rectificatif au portail des marchés publics, du site de l'Office le cas échéant et dans le journal paru le deuxième, sans que la date de la nouvelle séance ne soit antérieure à celle prévue par l'avis de publicité initial.

Les concurrents ayant retiré ou téléchargé les dossiers d'appel d'offres doivent être informés des modifications prévues ci-dessus ainsi que de la nouvelle date d'ouverture des plis, le cas échéant.

Lorsqu'un concurrent estime que le délai prévu par l'avis de publicité pour la préparation des offres n'est pas suffisant compte tenu de la complexité des prestations objet du marché, il peut, au cours de la première moitié du délai de publicité, demander au Maître d'Ouvrage Délégué, par courrier porté avec accusé de réception, par fax confirmé ou par courrier électronique confirmé, le report de la date de la séance d'ouverture des plis.

La lettre du concurrent doit comporter tous les éléments permettant au Maître d'Ouvrage Délégué d'apprécier sa demande de report.

Si le Maître d'Ouvrage Délégué reconnaît le bienfondé de la demande du concurrent, il peut procéder au report de la date de la séance d'ouverture des plis. Le report, dont la durée est laissée à l'appréciation du Maître d'Ouvrage Délégué.

Dans ce cas, le report de la date de la séance d'ouverture des plis, ne peut être effectué qu'une seule fois quel que soit le concurrent qui le demande.

#### **ARTICLE N°13 : REPARTITION EN LOTS.**

- Le jugement des offres, prévu pour le présent appel d'offres, est un jugement par lot.
- Le soumissionnaire peut faire une offre pour un ou plusieurs lots de l'appel d'offres.
- Chaque lot fait l'objet d'un seul marché séparé et les quantités indiquées aux différents lots sont indivisibles.
- Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble de la quantité indiquée à chaque lot.
- Les offres partielles, techniques et financières, ne sont en aucun cas prises en considération. Pour l'attribution, le Maître d'Ouvrage Délégué procède à l'ouverture, à l'examen des offres de chaque lot, et à l'attribution par lot.

#### **ARTICLE N°14 : PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.**

Conformément aux dispositions de l'article n°29 du règlement des marchés de l'OFPPT :

A- Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli fermé portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, éventuellement, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;
- L'avertissement que " le pli ne doit être ouvert que par le président de la commission d'appel d'offres lors de la séance publique d'ouverture des plis ".

B- Ce pli contient trois enveloppes distinctes :

- a) La première enveloppe comprend le dossier administratif, le dossier technique, et le cahier des prescriptions spéciales dûment signé et paraphé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **dossiers administratif et technique** ».

- b) La deuxième enveloppe comprend l'offre financière du soumissionnaire « Une enveloppe pour chaque lot ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **offre financière** ».
- c) La troisième enveloppe contient l'offre technique. Elle doit être cachetée et porte de façon apparente la mention « **offre technique** »,

C- Les enveloppes visées aux paragraphes a, b, et c du B ci-dessus indiquent de manière apparente :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, le cas échéant, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;

#### **ARTICLE N°15 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.**

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents dans le bureau du Service des Marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) à Casablanca, dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des supports de publication prévus à l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT et jusqu'à la date limite de remise des offres. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux concurrents.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

#### **ARTICLE N°16 : DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS.**

Conformément aux dispositions de l'article 31 du règlement des marchés de l'OFPPT, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau de la Direction des Approvisionnements et Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route B.O. n° 50 et la Route Nationale 11 Sidi Maârouf – Casablanca - MAROC ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et l'heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

#### **ARTICLE N°17 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.**



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Conformément aux dispositions de l'article n°33 du règlement des marchés de l'OFPPT, les concurrents restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante-quinze (75) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Si la commission d'appel d'offres estime ne pas être en mesure d'effectuer son choix pendant le délai prévu ci-dessus, le Maître d'Ouvrage Délégué saisit les concurrents, avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax confirmé ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine et leur propose une prorogation pour un nouveau délai qu'il fixe. Seuls les concurrents ayant donné leur accord par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax ou par tout autres moyens de communication donnant date certaine adressée au Maître d'Ouvrage Délégué, avant la date limite fixée par ce dernier, restent engagés pendant ce nouveau délai.

#### **ARTICLE N°18 : LANGUE DE L'OFFRE.**

L'offre préparée par le concurrent ainsi que toute correspondance et tous documents concernant l'offre échangée entre le candidat et l'OFPPT seront rédigés en Langue Française. Tout document imprimé fourni par le candidat peut être rédigé en une autre langue dès lors qu'il est accompagné d'une traduction en langue française par une personne/autorité compétente, des passages intéressants l'offre. Dans ce cas et aux fins de l'interprétation de l'offre, la traduction française fait foi.

#### **ARTICLE N°19 : PRIX PREFERENTIELS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.**

Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels pour l'éducation.

#### **ARTICLE N°20 : MONNAIE DE L'OFFRE.**

Pour le concurrent national, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé en Dirhams.

Pour le concurrent non installé au Maroc, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé est l'Euro ou le dollar USA. Dans ce cas, pour être évalués et comparés, les montants des offres exprimées en monnaies étrangères doivent être convertis en dirham. Cette conversion doit s'effectuer sur la base du cours vendeur du

Dirham en vigueur le premier jour ouvrable de la semaine précédant celle du jour d'ouverture des plis donné par Bank Al-Maghrib.

#### **ARTICLE N°21 : DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES.**

Le soumissionnaire supporte toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre à l'OFPPT qui ne pourra, en aucun cas, en être tenu pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

#### **ARTICLE N°22 : EVALUATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.**

Les offres des concurrents admissibles sont examinées conformément aux dispositions des articles 36, 38, 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT.

**Les capacités techniques et financières des concurrents seront appréciées comme suit :**

- Seuls seront retenus, les concurrents ayant présenté au moins une attestation de références, conformes aux prescriptions de l'article 6-alinéa B-2 du présent règlement de consultation, se rapportant à des prestations de la même famille de celles objet du présent appel d'offres, dont le montant est supérieur ou égal à 25 % de l'estimation des lots concernés, réalisées au cours des années (2015 et postérieur).

Aussi, il est précisé qu'en cas d'attestation délivrée à un groupement, celle-ci sera appréciée pour la cote part réalisé par le (s) concurrent(s) ou à défaut de renseignement, pour part égale du montant globale de l'attestation.

**Les offres techniques seront évaluées comme suit :**

- La conformité technique des offres (de base et / ou des variantes) sera appréciée, sur la base des documents présentés dans l'offre technique du soumissionnaire et par rapport aux spécifications techniques des fournitures demandées au niveau du CPS et par validation des échantillons (article 7), tout échantillon non présenté sera déclaré non conforme.
- En cas de discordance des spécifications techniques entre les pièces de l'offre technique d'un ou plusieurs concurrents, la commission d'appel d'offres peut demander par écrit à l'un ou à plusieurs concurrents des précisions, éclaircissements et/ou des compléments d'informations, des données sur leurs offres techniques. Ces éléments qui doivent concerner les documents contenus dans lesdites offres. Pour les articles dont les échantillons sont exigés, les propositions techniques doivent correspondre aux échantillons déposés
- Tout article ne répondant pas aux spécifications techniques demandées sera déclaré non conforme.
- La commission peut, avant de se prononcer, charger une sous-commission technique pour analyser les offres techniques proposées.

Conformément aux dispositions des articles 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT précité, l'examen des offres financières concerne les seuls concurrents admis à l'issue de l'examen de leurs dossiers administratifs et techniques et leur offre technique y compris catalogues, catalogues, et/ou documents relatives aux « spécifications techniques des fournitures » présentés.

Le marché sera attribué au concurrent, retenu à l'issu de l'examen des dossiers administratifs et techniques, de l'offre technique et de l'offre financière la moins disant par lot.

**MAITRE D'OUVRAGE**

**MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**

**NB :** En application des dispositions de l'article 27 du règlement des marchés l'OFPPT précité, les corrections des erreurs arithmétiques s'effectueront de la manière suivante :

- En cas de discordance entre les prix unitaires du bordereau des prix et ceux du détail estimatif, les prix du bordereau des prix prévalent ;
- En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

<p><b>Etabli par :</b></p>  	<p><b>Vérifié par le Service des Marchés :</b></p> 
<p><b>Le Maître d'Ouvrage Délégué</b></p>	
<p>Le Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique</p>  <p><b>Abdelfif AOURAGH</b></p>	

**MODELE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT**

\*\*\*\*\*

ACTE D'ENGAGEMENT

**A - Partie réservée à la Foncière CMC S.A**

Appel d'offres ouvert sur offres des prix n°.....du.....

**Objet du marché :** Acquisition, installation et mise en service du mobilier hôtel et restaurant relatifs au pôle Tourisme Hôtellerie Restauration destiné aux Cités des Métiers et des Compétences, répartie en lot suivants :

5

ht



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Lot N° : .....

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

**B - Partie réservée au concurrent**

**a) Pour les personnes physiques**

Je (1), soussigné : ..... (Prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu ..... affilié à la CNSS sous le ..... (2) inscrit au registre du commerce de ..... (Localité) sous le n° ..... (2) n° de patente ..... (2) :



**b) Pour les personnes morales**

Je (1), soussigné ..... (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise) Agissant au nom et pour le compte de ..... (Raison sociale et forme juridique de la société) Au capital de : ..... Adresse du siège social de la société ..... Adresse du domicile élu ..... Affiliée à la CNSS sous le n° ..... (2) et (3) Inscrite au registre du commerce ..... (Localité) sous le n° ..... (2) et (3) N° de patente ..... (2) et (3) N° d'identification fiscale ..... N° de l'Identifiant Commun de l'Entreprise : ..... (2) et (3)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) remets, revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix - détail estimatif établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;

2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

Handwritten marks: a '5' and a signature-like mark at the bottom center, and 'HL' at the bottom right.



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

- Montant des droits de douanes :.....(en lettres et en chiffres)
- Montant total hors T.V.A. :.....(en lettres et en chiffres)
- Taux de la TVA.....(en pourcentage)
- Montant de la T.V.A. :.....(en lettres et en chiffres)
- Montant total T.V.A. comprise : .....(en lettres et en chiffres)



La Société Foncière CMC S.A. se libérera des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte ..... (À la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) (1) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à..... (Localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à.....le.....

(Signature et cachet du concurrent)

(1) lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent :

- mettre : «Nous, soussignés..... nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
- ajouter l'alinéa suivant : « désignons..... (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement ».

- (2) pour les concurrents non installés au Maroc préciser la référence des documents équivalents ;
- (3) ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à cette obligation.

MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

\*\*\*\*\*

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Mode de passation : Appel d'offres ouvert, sur offres des prix

Objet du marché : : Acquisition, installation et mise en service du mobilier hôtel et restaurant relatifs au pôle Tourisme Hôtellerie Restauration destiné aux Cités des Métiers et des Compétences, répartie en lot suivants :

5

↗

H2



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Lot N° : .....

**A - Pour les personnes physiques**

Je, soussigné : ..... (Prénom, nom et qualité)  
 Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,  
 Adresse du domicile élu : .....  
 Affilié à la CNSS sous le n° : ..... (1)  
 Inscrit au registre du commerce de ..... (Localité) sous le n°  
 ..... (1) n° de patente ..... (1)  
 N° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR ..... (RIB), ouvert auprès de  
 .....



**B - Pour les personnes morales**

Je, soussigné ..... (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)  
 Agissant au nom et pour le compte de ..... (Raison sociale et forme juridique  
 de la société) au capital de: .....  
 Adresse du siège social de la société ..... adresse du domicile  
 élu .....  
 Affiliée à la CNSS sous le n° ..... (1)  
 Inscrite au registre du commerce ..... (Localité) sous le n° ..... (1)  
 N° de patente ..... (1)  
 N° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR ..... (RIB), ouvert auprès de  
 .....  
 N° d'identification fiscale .....  
 N° de l'Identifiant Commun de l'Entreprise : ..... (1)

**- Déclare sur l'honneur :**

- 1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
- 2- que je remplie les conditions prévues à l'article 24 du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 juin 2014) et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la formation et de la promotion du travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- 3- Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;
- 4- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :
  - à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
  - que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celles que Maître d'Ouvrage Délégué a prévues dans ledit cahier ;

J

H2

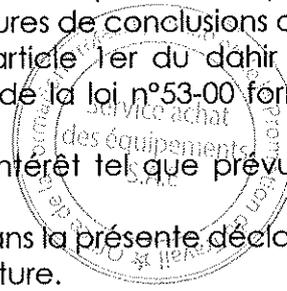


MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

- à confier les prestations à sous-traiter à des PME installées au Maroc ; (3)
- 5- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
- 6- m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.
- 7- atteste que je remplis les conditions prévues par l'article 1er du dahir n° 1-02-188 du 12 JOUMADA I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprises (4).
- 8- atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 151 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- 9- je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
- 10- je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.



Fait à.....le.....

Signature et cachet du concurrent

- (1) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.
- (2) à supprimer le cas échéant.
- (3) Lorsque le CPS le prévoit.
- (4) à prévoir en cas d'application de l'article 139 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- (\*) En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.

MODELE ATTESTATION DE REFERENCE

\*\*\*\*\*

Logo Entreprise

Date

Handwritten mark

Handwritten mark

Handwritten mark



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

ATTESTATION DE REFERENCE



Je soussigné, [Nom et prénom], [qualité du signataire], atteste par la présente que la société [Nom de la société], a exécuté les prestations [Détailler les prestations], objet du marché n°....., d'un montant de : ....., sur un délai d'exécution de : .....

A la date du :.....

Les prestations mentionnées, ci-dessus, se sont déroulés dans de bonnes conditions et à notre entière satisfaction.

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Signature et cachet

Nom et prénom du signataire

Qualité du signataire.

5

↗

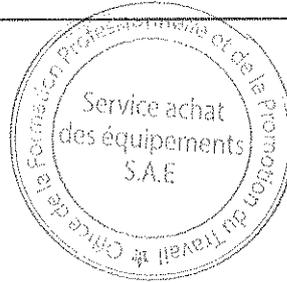
th



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE



**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES  
(C. P. S.)**

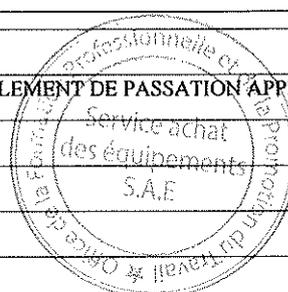
5



th

SOMMAIRE

ARTICLE 1	:	OBJET DU MARCHE.
ARTICLE 2	:	MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET REGLEMENT DE PASSATION APPLICABLE
ARTICLE 3	:	DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHE.
ARTICLE 4	:	AUTRES TEXTES APPLICABLES.
ARTICLE 5	:	CARACTERE DES PRIX.
ARTICLE 6	:	NATURE DES PRIX.
ARTICLE 7	:	DROITS DE TIMBRES.
ARTICLE 8	:	FORMALITES DE DOUANES ET DU COMMERCE EXTERIEUR
ARTICLE 9	:	FORMALITES D'EXONERATION DE LA TVA
ARTICLE 10	:	DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD.
ARTICLE 11	:	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF.
ARTICLE 12	:	LIVRAISON DES EQUIPEMENTS AU SITE BENEFICIAIRE
ARTICLE 13	:	MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE
ARTICLE 14	:	MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS
ARTICLE 15	:	FORMATION
ARTICLE 16	:	RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE.
ARTICLE 17	:	MODE DE REGLEMENT.
ARTICLE 18	:	MODALITES DE PAIEMENT.
ARTICLE 19	:	UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS.
ARTICLE 20	:	BREVETS.
ARTICLE 21	:	SOUS-TRAITANCE.
ARTICLE 22	:	DOMICILE DU TITULAIRE
ARTICLE 23	:	VALIDITE DU MARCHE.
ARTICLE 24	:	DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHE.
ARTICLE 25	:	GARANTIE.
ARTICLE 26	:	RETENUE DE GARANTIE.
ARTICLE 27	:	DELAI DE GARANTIE.
ARTICLE 28	:	RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF ET PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE
ARTICLE 29	:	ASSURANCE ET RESPONSABILITES.
ARTICLE 30	:	REGLEMENT DES CONTESTATIONS.
ARTICLE 31	:	NANTISSEMENT.
ARTICLE 32	:	RESILIATION DU MARCHE.
ARTICLE 33	:	MESURES COERCITIVES



5

W

H2



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES**

Marché n° ..... / 2023.

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Entre les soussignés :

**LA SOCIETE FONCIERE CMC S.A.** ou son délégué, représentée par son Directeur Général **Mme Loubna TRICHA,**

D'une part

Et,

La Société : .....

- Titulaire du compte bancaire ..... (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à.....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

- Adresse du siège social de la société : .....
- Adresse du domicile élu : .....
- Affiliée à la CNSS sous le n° : .....
- Inscrite au registre de commerce de ..... (localité) sous le n° : .....
- Patente n° : .....
- N° d'identification fiscale : .....
- n° de l'Identifiant de l'Entreprise : .....
- Représentée par :  
Monsieur .....

Agissant au nom et pour le compte de ladite société en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,

D'autre part

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT

Handwritten mark

Handwritten mark

Handwritten mark



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

## **CHAPITRE I : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :**

### **ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché a pour objet : **Acquisition, installation et mise en service du mobilier hôtel et restaurant relatifs au pôle Tourisme Hôtellerie Restauration destiné aux Cités des Métiers et des Compétences, répartie en lot suivants :**

- Lot N° 1 : EQUIPEMENTS HOTEL PEDAGOGIQUE
- Lot N° 2 : EQUIPEMENTS RESTAURANT PEDAGOGIQUE

### **ARTICLE 2 : MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET REGLEMENT DE PASSATION APPLICABLE**

SOCIETE FONCIERE CMC S.A. a confié à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Formation professionnel (OFPPT) la mission globale de maitrise d'ouvrage déléguée du programme des Cités des Métiers et des Compétences.

A cet effet, le Maître d'Ouvrage Délégué (OFPPT) agira pour l'accomplissement de la mission qui lui est confiée au nom et pour le compte du Maître d'Ouvrage (SOCIETE FONCIERE CMC S.A.).

A ce titre, le présent marché est passé en application à l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 chaâbane 1435 (16 juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

### **ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ**

Les documents contractuels sont par ordre de priorité :

- 1- L'acte d'engagement,
- 2- Le présent cahier des prescriptions spéciales,
- 3- Le bordereau des prix - détail estimatif,
- 4- L'offre technique du titulaire,
- 5- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux (CCAGT), approuvé par le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016).

En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière tel que décrit dans règlement relatif aux marchés publics de l'office de l'OFPPT, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

### **ARTICLE 4 : AUTRES TEXTES APPLICABLES**

Le titulaire du marché est soumis aux dispositions notamment des textes suivants :

- Le règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).
- Le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016) approuvant Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux.
- La loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes (B.O. n°5170 du 18/12/2003).
- Le dahir n°1.85.347 du 20/12/1985 relatif à l'institution générale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- Le dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n°112-13 relative au nantissement des marchés publics.
- Le décret royal n° 330-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété.
- L'arrêté 2-3663 du 13 /07/2005 portant Organisation financière et comptable de l'OFPPT.
- La décision du Ministre des Finances et de la Privatisation - DEPP n° 2-0610 du 26 Février 2008 fixant le visa préalable du contrôleur d'Etat de l'OFPPT pour les marchés de fournitures et de prestation de service dont le montant est supérieur à 1 000 000,00 DHS.
- Les textes officiels réglementant la main d'œuvre et les salaires.



Ainsi que tous les textes réglementaires ayant trait aux marchés publics rendus applicables à la date limite de réception des offres.

#### **ARTICLE N°5 : CARACTERE DES PRIX**

Les prix des prestations objet du présent marché sont fermes et non révisables. Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date limite de remise des offres, le Maître d'Ouvrage répercute cette modification sur le prix de règlement.

#### **ARTICLE N°6 : NATURE DES PRIX**

Le présent marché est à prix unitaires.

Les sommes dues au titulaire sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix - détail estimatif, aux quantités pour les prestations réellement exécutées conformément au marché.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations y compris tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

prestataire de services une marge pour bénéfice et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la livraison des fournitures.

#### **ARTICLE N°7 : DROITS DE TIMBRES**

Le titulaire acquitte les droits de timbre dus au titre du marché conformément à la législation en vigueur.

#### **ARTICLE N°8 : FORMALITES DE DOUANES ET DU COMMERCE EXTERIEUR**

Dans le cadre de l'exécution des marchés afférents aux projets des Cités des Métiers et des Compétences (CMC), le titulaire **pourra ou non** opter pour le bénéfice de la franchise tel que précisé ci-après :

##### **a. Le titulaire ayant opté pour bénéficier de la franchise douanière :**

Les équipements du présent marché pourront bénéficier de la franchise des droits de douanes et des taxes à l'importation, sur demande du titulaire, et ce conformément à la convention de l'UNESCO à laquelle le Maroc a adhéré par Dahir n°1.60201 et n°1.60.202 du 14 Joumada I 1383 (3 Octobre 1963).

Toutes les formalités d'établissement des demandes d'importation et d'obtention des autorisations d'importation délivrées par l'autorité gouvernementale chargée du commerce et de l'industrie (direction du commerce extérieur et Office des changes) ainsi que toutes les formalités douanières seront réalisées par le titulaire et les frais y afférents seront à sa charge.

A cet effet, le titulaire devra prendre toutes les mesures nécessaires pour obtenir les autorisations d'importation dûment visées par les autorités compétentes.

Le titulaire est réputé être au courant des démarches à suivre et de la liste des produits susceptibles d'être non autorisés à l'importation au MAROC. Aucune réclamation ne sera admise à cet effet par l'O.F.P.P.T.

En tant que Maître d'Ouvrage Délégué (MOD), l'O.F.P.P.T. s'engage à fournir au titulaire en temps voulu les documents de son ressort et qui sont nécessaires à l'accomplissement des formalités ci-dessus.

##### **b. Le titulaire n'ayant pas opté pour bénéficier de la franchise douanière :**

En vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Générale des impôts, les droits de la TVA sont exonérés au titre du présent marché.

5

A cet effet, le titulaire devra fournir à l'OFPPT une facture pro-forma globale égale à la valeur du marché pour permettre à l'OFPPT d'obtenir l'attestation d'exonération de la TVA.

Sur la base de l'attestation d'exonération de la TVA délivrée par l'Administration fiscale Marocaine, le titulaire devra fournir les factures en Hors TVA portant la mention « exonération de la taxe sur la valeur ajoutée en vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Général des Impôts ».

### **ARTICLE N°9 : FORMALITES DE FRANCHISE DOUANIERE ET D'EXONERATION DE LA TVA.**

#### **a. Le titulaire ayant opté pour bénéficiaire de la franchise douanière :**

Le matériel bénéficiant de la franchise douanière UNESCO bénéficiera d'une exonération de la TVA et ce en application de l'article 8 paragraphe 28 de la loi n°30-85 tel qu'elle a été modifiée et complétée.

L'OFPPT demandera l'exonération de la TVA à la Direction des impôts après avoir reçu du titulaire du marché les pièces suivantes :

-La demande d'attestation d'achat en exonération de la TVA en annexe dûment remplie par le titulaire ;

- La facture pro forma en quatre exemplaires ;

- L'original de la décision soldée de la franchise douanière dûment visée par l'inspecteur douanier ;

-La copie de la déclaration unique de marchandise (DUM) ;

#### **b. Le titulaire n'ayant pas opté pour bénéficiaire de la franchise douanière :**

En vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Générale des impôts, les droits de la TVA sont exonérés au titre du présent marché.

A cet effet, le titulaire devra fournir à l'OFPPT une facture pro-forma globale égale à la valeur du marché pour permettre à l'OFPPT d'obtenir l'attestation d'exonération de la TVA.

Sur la base de l'attestation d'exonération de la TVA délivrée par l'Administration fiscale Marocaine, le titulaire devra fournir les factures en Hors TVA portant la mention « exonération de la taxe sur la valeur ajoutée en vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Général des Impôts ».

### **ARTICLE N°10 : DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD**

#### **Délai d'exécution :**

5

H



**MAITRE D'OUVRAGE**



**MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**

Le délai contractuel pour l'exécution des prestations objet du présent marché est de **60 Jours (soixante Jours)**

Ce délai est incompressible, et comprend aussi bien les délais nécessaires à la procédure de franchise, de transbordement et de passage en Douane.

Il commence à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service dont le modèle est en annexe prescrivant le commencement des prestations objet du présent marché. Ce délai s'applique à l'achèvement de la livraison de la totalité des fournitures incombant au titulaire.

Le délai contractuel reprend 7 jours à partir du lendemain du dépôt des équipements en question dans les locaux de l'OFPPT ;

Ce délai est celui que se réserve l'OFPPT pour la mise en œuvre des modalités de vérification de conformité technique objet de l'article 12 du présent CPS.

Tout équipement jugé non conforme par l'OFPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel.

### **Pénalités de retard :**

A défaut par le titulaire d'avoir terminé les prestations objet du marché dans le délai contractuel, il lui sera appliqué, sans mise en demeure préalable, une pénalité d'un pour mille (1/1000) du montant initial du marché, éventuellement majoré par les montants correspondants aux travaux supplémentaires et à l'augmentation dans la masse et ce, par jour calendaire.

Le montant global des pénalités au titre des retards est plafonné à huit pour cent (8%) du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Quand le montant des pénalités atteint ce plafond, l'autorité compétente se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions prévues par l'article 79 du CCAGT.

### **ARTICLE N°11 : CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF**

Le cautionnement provisoire qui reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire du marché dans les cas prévus par l'article 18 § 1 du CCAGT est :

- Lot N°1 : soixante-quatorze mille Dirhams (74.000,00 DH)
- Lot N°2 : quarante-huit mille Dirhams (48.000,00 DH)

Le cautionnement provisoire reste acquis au Maître d'Ouvrage notamment dans les cas cités à l'article 18 du CCAGT.



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Le montant du cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant du marché arrondi au dirham supérieur.

Le cautionnement définitif doit être constitué dans les vingt (20) jours qui suivent la notification de l'approbation du marché.

**N.B :** Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements marocains agrès à cet effet conformément à la législation en vigueur.

### **ARTICLE N°12 : LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN FAVEUR DU SITE BENEFICIAIRE**

Les équipements seront livrés aux sites bénéficiaires indiqués dans les tableaux de répartition en annexe. Toutefois, et pour des raisons exceptionnelles dûment justifiées et à la demande de l'OFPPT, la liste des sites bénéficiaires et la répartition peut être modifiée sans impact sur les prix ou autres conditions des marchés.

Si le Site Bénéficiaire est indisponible pour une livraison directe du matériel, l'OFPPT se réserve le droit de demander au Titulaire d'effectuer le Dépôt dans un Entrepôt dédié sur le périmètre urbain de Casablanca.

Toutefois, l'acheminement des équipements vers le Site Bénéficiaire est à la charge du Titulaire.

Avant de commencer les livraisons, le titulaire doit transmettre à l'OFPPT :

- o Un planning prévisionnel de livraison au moins quinze jours avant le début des livraisons dans les sites bénéficiaires

Toutefois et pour des raisons exceptionnelles dûment justifiées et à la demande de l'OFPPT, la liste des sites bénéficiaires et la répartition dudit planning peut être modifiée sans impact sur les prix ou autres conditions des marchés.

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité et ce dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié.

Le responsable du centre bénéficiaire ou de l'entrepôt signe les bons de dépôt des articles livrés en précisant les dates de livraison.

Le titulaire doit communiquer à l'OFPPT le bon de dépôt contre accusé de réception, pour permettre aux services de l'OFPPT de planifier les opérations de vérification de conformité technique.

### **ARTICLE N°13 : MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE**



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Sur la base du programme des livraisons, l'OFPPT organise les opérations de vérification de conformité technique du matériel livré dans le site bénéficiaire suivant un planning communiqué au titulaire.

En cas d'indisponibilité du Site bénéficiaire, les opérations de vérification de conformité technique seront effectuées dans l'Entrepôt dédié avant l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire.

Il est bien entendu qu'en cas de livraison à l'entrepôt dédié, la vérification portera sur la conformité technique et les essais de mise en marche, tandis que l'installation et la mise en marche se feront sur le site bénéficiaire.

Une lettre d'engagement doit être signée par le titulaire afin d'effectuer les opérations d'installation nécessaire après l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire.

Le retard enregistré dans l'opération de vérification de conformité technique et de réception, après livraison du matériel, sera à la charge de l'OFPPT et le délai d'exécution du marché sera prorogé en conséquence.

Le titulaire interviendra pour l'installation des différents équipements dans un délai de 7 jours qui commencera à courir à partir du lendemain de la saisie du titulaire par l'OFPPT l'informant du dépôt des équipements en question dans les locaux de ce dernier.

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité et ce dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié.

Le titulaire prend en charge les accessoires, les composants, la matière d'œuvre et toutes sujétions nécessaire à l'installation, la mise en service et aux différents essais de ces équipements.

Les équipements jugés non-conformes sont récupérés séance tenante par le titulaire, ceux présentant des observations doivent faire l'objet de levée de réserves dans un délai maximum de **15 jours** qui commencera à courir à partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPT des équipements concernés. Passé ce délai l'OFPPT n'est plus responsable des équipements en question.

Le titulaire mettra à la disposition du(es) représentant(s) de l'OFPPT la documentation technique, en langue française, nécessaire à la vérification de la conformité technique des équipement(s).

L'OFPPT procédera à la vérification de la conformité technique de l'équipement avec les spécifications du marché) (marque, référence, origine, dimensions, capacités, puissance, alimentation électrique, ...) dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié, à la date prévue, en présence d'un représentant qualifié du titulaire devant être habilité à répondre aux remarques de la commission désignée par l'OFPPT.

W

W

H



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

La vérification de la conformité technique des articles livrés est sanctionnée par l'établissement d'un procès-verbal qui doit être signé par le(s) représentant(s) de l'OFPPT et du titulaire ayant participé à l'opération de vérification.

Toute divergence par rapport au marché doit être consignée dans le procès-verbal de vérification de conformité technique.

Une copie du procès-verbal de vérification de conformité technique est remise au représentant du titulaire séance tenante.

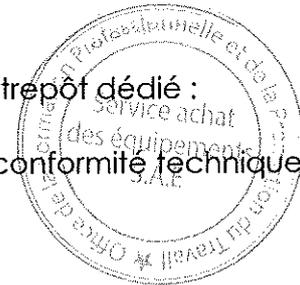
Tout équipement jugé non conforme par l'OFPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel.

Le titulaire remettra aux représentants du site bénéficiaire 5 exemplaires originales des bons de livraison, afin de renseigner les numéros d'enregistrement dans les livres journal et inventaire dans le site bénéficiaire et /ou l'entrepôt dédié.

#### **ARTICLE N°14 : MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS**

L'OFPPT procédera à la réception dans le site bénéficiaire ou l'Entrepôt dédié :

- Du matériel sur la base du procès-verbal de vérification de conformité technique ;
- Des quantités livrées par rapport à celles du marché ;
- De la mise en marche du matériel si nécessaire.



La réception n'est prononcée qu'une fois l'équipement, vérifié conforme, satisfait aux essais exigés.

Les articles réceptionnés sont enregistrés dans le livre journal et éventuellement dans le livre d'inventaire. Les numéros du livre journal et d'inventaire sont portés sur le PV de réception.

#### **ARTICLE N° 15 : FORMATION**

Il n'est pas prévu des formations sur l'utilisation et mise en marche des tous les lots.

En cas de formation : Une feuille de présence journalière de formations doit :

Préciser la date de la formation, la durée de la formation et les thèmes dispensés

Être émargé par les bénéficiaires de la formation, le responsable de la formation ou le Directeur, lieux de déroulement de la formation et l'intervenant.

#### **ARTICLE N°16 : RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE**

##### **1- Réception provisoire**



Handwritten mark resembling a stylized 'J' or '7'

Handwritten mark resembling 'As'



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

La réception provisoire du marché n'est prononcée que lorsque tous les équipements sont livrés, vérifiés conformes et une fois tous les essais ont été déclarés satisfaisants par le(s) représentant(s) de l'OFPPT.

La réception provisoire du marché correspondra à la dernière date de réception.

## **2- Réception définitive :**

Le titulaire demandera à l'OFPPT d'organiser la réception définitive vingt jours au plus tard avant l'expiration du délai de garantie.

Un planning de réception définitive sera communiqué par l'OFPPT au titulaire en lui précisant les lieux et les dates de réceptions définitives.

Le titulaire prendra les dispositions nécessaires pour se faire représenter à ces opérations qui seront sanctionnées par un procès-verbal de réception définitive locale.

Si au moment de la réception définitive, il est reconnu que certaines réserves concernant la réparation ou le remplacement de l'équipement défectueux ayant fait l'objet d'une notification, le titulaire disposera d'un délai d'un (1) mois maximum pour réparer ou remplacer l'équipement déclaré défectueux.

Le délai de garantie des équipements concernés qui leur est directement lié est prolongé jusqu'à ce que ces réserves soient levées par le titulaire. A défaut, l'OFPPT peut effectuer les réparations ou remplacements aux frais du titulaire de marché ou prendre d'autres mesures correctives.

## **ARTICLE N°17 : MODE DE REGLEMENT**

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires définis et établis pour chaque item par le titulaire aux quantités réellement exécutées et réceptionnées, conformément aux descriptions figurant au bordereau des prix-détail estimatif et aux conditions particulières du marché.

## **ARTICLE N°18 : MODALITES DE PAIEMENT**

Tous les prix du présent marché seront établis en tenant compte de toutes les taxes et charges diverses, y compris la taxe sur la valeur ajoutée "T.V.A", Toutefois et dans le cadre de l'article l'article 92 (I-6°) du Code Générale des impôts, les droits de la TVA sont exonérés au titre du présent marché.

A cet effet, le titulaire devra fournir à l'OFPPT une facture pro-forma globale égale à la valeur du marché pour permettre à l'OFPPT d'obtenir l'attestation d'exonération de la TVA.

Sur la base de l'attestation d'exonération de la TVA délivrée par l'Administration fiscale Marocaine, le titulaire devra fournir les factures en Hors TVA portant la mention « exonération de la taxe sur la valeur ajoutée en vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Général des Impôts. ».

Handwritten marks and signatures at the bottom of the page, including a large checkmark and several initials.



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Société Foncière CMC S.A. procédera au paiement des articles livrés et réceptionnés conformes.

1) Modalités de paiement pour livraison directe sur le Site bénéficiaire :

Le titulaire adressera à la Société Foncière CMC S.A. les documents constituant le dossier de paiement suivants :

- Les Factures en cinq exemplaires originales portant la date de la facture, le numéro de la facture, l'objet et le numéro du marché, le(s) site(s) bénéficiaire (s), l'arrêté du montant de la facture en chiffre et en lettre.
- Les bons de dépôt portant les dates de livraison dûment signé et cacheté par les représentants du site bénéficiaire
- Les bons de livraison portant la date d'enregistrement et les numéros des livres journal et inventaire.
- Les Copies du PV de vérification de conformité technique.
- Les attestations des polices d'assurances de l'année de l'exécution du marché.
- Le planning prévisionnel de livraison
- Le PV de la formation si le marché le prévoit.



Les sommes dues au titulaire seront réglées sur son compte dont le numéro est précisé dans l'acte d'engagement.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

2) Modalités de paiement pour livraison sur l'Entrepôt dédié :

a) Livraison sur l'Entrepôt dédié :

- En cas de livraison dans l'entrepôt dédié, La Société Foncière CMC S.A. procédera au paiement des articles livrés et réceptionnés conformes sur la base des PVs de vérification de conformité technique et essai de marche à hauteur de 65% du montant global de la facture.

Le titulaire adressera à la Société Foncière CMC S.A. les documents constituant le dossier de paiement suivants :

- Les Factures en cinq exemplaires originaux portant la date de la facture, le numéro de la facture, l'objet et le numéro du marché, le(s) site(s) bénéficiaire (s), l'arrêté du montant de la facture en chiffre et en lettre.
- Les bons de dépôt portant les dates de livraison dûment signé et cacheté par le Magasinier de l'entrepôt dédié.
- Les bons de livraison portant la date d'enregistrement et les numéros des livres journal et inventaire.
- Les Copies du PV de vérification de conformité technique et essai de marche
- Les attestations des polices d'assurances de l'année de l'exécution du marché.

- Le planning prévisionnel de livraison
- Une lettre d'engagement signée par le titulaire afin d'effectuer les opérations d'installation et de formation nécessaires après l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire

Les sommes dues au titulaire seront réglées sur son compte dont le numéro est précisé dans l'acte d'engagement.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

b) Livraison et acheminement vers le Site Bénéficiaire :

Le reliquat de 35% sera réglé après l'acheminement et l'installation du matériel dans le Site bénéficiaire.

Le titulaire adressera à la Société Foncière CMC S.A. les documents constituant le dossier de paiement suivants :

- Les Factures en cinq exemplaires originales portant la date de la facture, le numéro de la facture, l'objet et le numéro du marché, le(s) site(s) bénéficiaire(s), l'arrêté du montant de la facture en chiffre et en lettre.
- Les bons de dépôt portant les dates de livraison dûment signé et cacheté par les représentants du site bénéficiaire
- Les bons de livraison portant la date d'enregistrement et les numéros des livres journal et inventaire.
- Les Copies du PV de vérification de conformité technique.
- Les attestations des polices d'assurances de l'année de l'exécution du marché.
- Le planning prévisionnel de livraison
- Le PV de la formation si le marché le prévoit.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues en exécution du présent marché en faisant donner crédit au compte ouvert au nom du prestataire indiqué sur l'acte d'engagement. Les paiements se feront sur la base du montant Hors Taxes, conformément aux dispositions prévues par la Code Générale des Impôts.

Dans le cas où ladite exonération n'est plus applicable, le Maître d'ouvrage paiera la TVA conformément aux règles de de droit commun.

Aussi, les prestations de service réalisées pour le compte du maître d'ouvrage par une entreprise non résidente sont soumises à l'impôt sur les sociétés au taux de 10% de ces prestations. Cet impôt est prélevé du montant desdites prestations sous forme de retenue à la source. Une copie de l'attestation du versement de cet impôt sera remise au prestataire, à sa demande. Pour les entreprises originaires de pays ayant signé avec le Maroc une convention destinée à éviter les doubles impositions, la retenue à la source est déductible des impôts dus dans leur pays d'origine.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

#### **ARTICLE N°19 : UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS**

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'OFPPT, ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications, des plans, dessins, tracés, échantillons ou information fournis par l'OFPPT ou en son nom et au sujet du marché à aucune personne autre qu'une personne employée par le titulaire à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à ladite exécution.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'OFPPT, n'utilisera aucun des documents et aucune des informations énumérés dans le paragraphe précédent, si ce n'est pour l'exécution du marché.

Tout document, autre que le marché lui-même, énuméré dans le 1er paragraphe demeurera la propriété de la Société Foncière CMC S.A. et tous ses exemplaires seront renvoyés à l'OFPPT sur sa demande, une fois les obligations contractuelles du titulaire exécutées.

#### **ARTICLE N°20 : BREVETS**

Le titulaire garantira la Société Foncière CMC S.A., contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou des droits de création industrielle résultant de l'emploi des équipements ou d'un de leurs éléments au MAROC.

#### **ARTICLE N°21 : SOUS-TRAITANCE**

Toute sous-traitance éventuelle au titre de ce marché se fera dans les conditions de l'article n°141 du règlement des marchés de l'OFPPT.

#### **ARTICLE N°22 : DOMICILE DU TITULAIRE**

Le titulaire du marché est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au Maître d'Ouvrage Délégué dans le délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché.

Faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège de l'entreprise dont l'adresse est indiquée dans le cahier des prescriptions spéciales.

En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le Maître d'Ouvrage Délégué, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

#### **ARTICLE N°23 : VALIDITE DU MARCHE**



Le marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après sa signature par l'autorité compétente de la Société Foncière CMC S.A. ou par son délégataire dûment désigné et son visa par le Contrôleur d'Etat, lorsque ledit visa est requis.

#### **ARTICLE N°24 : DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHÉ**

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-quinze (75) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les conditions de prorogation de ce délai sont fixées par les dispositions de l'article 136 du règlement des marchés de l'OFPPT.

#### **ARTICLE N°25 : GARANTIE**

Le titulaire garantit que tout l'équipement livré en exécution du marché est neuf, n'a jamais été utilisé, est du modèle le plus récent en service et inclue toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériau sauf si le marché en a disposé autrement.

Le titulaire garantit en outre que tout l'équipement livré en exécution du marché n'aura aucune défectuosité due à sa conception, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre (sauf dans le cas où la conception et/ou le matériau requis par les spécifications du marché), qui peut se révéler pendant l'utilisation normale de l'équipement livré, dans les conditions prévalant dans les établissements de la Société Foncière CMC S.A..

Pendant la période de garantie, les techniciens du fournisseur interviendront dans un délai de 15 jour à partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPT des pannes des équipements concernés.

Les frais de récupération ou de remplacement des équipements défectueux sont à la charge exclusive de ce dernier.

#### **ARTICLE N°26 : RETENUE DE GARANTIE**

Conformément à l'Article 64 du C.C.A.G-T, une retenue d'un dixième (1/10) sera effectuée sur le montant des acomptes.

La retenue de garantie cessera de croître lorsqu'elle aura atteint sept pour cent (7 %) du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Toutefois, cette retenue de garantie pourra être remplacée, à la demande du titulaire, par une caution personnelle et solidaire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

**N.B.** : Pour le titulaire étranger, le cautionnement de la retenue de garantie doit être avalisé par une banque marocaine.

#### **ARTICLE N°27 : DELAI DE GARANTIE**

Le délai de garantie est fixé à Une année (01) pour les prestations objet du marché. Il court à partir de la date de la dernière réception provisoire de ces équipements sur le Site bénéficiaire.

Le délai de garantie suscit e concerne tous les items mentionn es dans le bordereau des prix – d etail estimatif, et est exig e du titulaire apr es la date du proc es-verbal de r eception provisoire.

#### **ARTICLE N 28 : RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF ET PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE.**

En application des dispositions de l'article 19 du CCAGT, le cautionnement provisoire est restitu e au titulaire du march e ou la caution qui le remplace est lib er e apr es que le titulaire aura r ealis e le cautionnement d efinitif.

Le cautionnement d efinitif est restitu e, sauf les cas d'application de l'article 79 du CCAGT, et le paiement de la retenue de garantie est effectu e ou bien les cautions qui les remplacent   la suite d'une mainlev e donn e par l'OFPPT au nom et pour le compte du Ma tre d'Ouvrage d es la signature du proc es-verbal de la r eception d efinitive des  quipements objet du march e.

#### **ARTICLE N 29 : ASSURANCE ET RESPONSABILITES**

En application des dispositions de l'article 25 du CCAGT, le titulaire doit souscrire, conform ement   la l egislation et   la r eglementation en vigueur, les polices d'assurances qui doivent couvrir les risques inh erents   l'ex ecution du pr esent march e.

#### **ARTICLE N  30 : REGLEMENT DES CONTESTATIONS**

En cas de contestation entre l'administration et le titulaire, il sera fait recours   la proc edure pr evue par les articles 81, 82 et 84 du Cahier des Clauses Administratives G en erales applicables aux march es de Travaux (CCAGT). Si cette proc edure ne permet pas le r eglement du litige, celui-ci sera soumis   la juridiction marocaine comp etente statuant en mati ere administrative, conform ement   l'article 83 du Cahier des Clauses Administratives G en erales applicables aux march es de Travaux (CCAGT).

#### **ARTICLE N  31 : NANTISSEMENT**

Le nantissement du pr esent march e se fera selon les m emes modalit es pr evues par la loi n  112-13 relative au nantissement des march es publics. Ainsi, pour le nantissement du march e, le Ma tre d'ouvrage d el egu e remet au titulaire du march e, sur sa demande et contre r ec episs e, une copie du march e portant la mention « exemplaire unique » d ument sign e et indiquant que ladite copie est d elivr e en unique exemplaire destin e   former titre pour le nantissement du march e public, conform ement aux dispositions du dahir n  1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 f evrier 2015) portant promulgation de la loi n  112-13 relative au nantissement des march es publics,  tant pr ecis e que :





**MAITRE D'OUVRAGE**



**MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**

+ La liquidation des sommes dues par la Foncière CMC en exécution du présent marché sera opérée par les soins du Directeur Général de l'O.F.P.P. T ou son délégataire.

+ le Directeur Général de l'OFPPT ou son délégataire est chargé de fournir au titulaire du futur marché ainsi qu'à bénéficiaire des nantissements ou subrogations les renseignements, qui ont été prévus à l'article 8 du dahir susvisé.

+ les paiements prévus au présent marché seront effectués par le PDG de la Foncière ou son délégué le cas échéant.

Les frais de timbre et d'enregistrement de l'original du présent marché ainsi que de l'exemplaire unique sont à la charge du titulaire du marché.

#### **ARTICLE N°32 : RESILIATION DU MARCHÉ.**

Le marché peut être résilié par la Société Foncière CMC S.A. en concertation avec l'OFPPT de plein droit dans tous les cas de figure prévus par les textes en vigueur (le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016) - CCAGT et règlement des marchés de l'OFPPT approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014).

#### **ARTICLE N°33: MESURES COERCITIVES.**

Il sera fait application des mesures coercitives prévues la CCAG-T, notamment celle prévues par son chapitre VIII.

### **CHAPITRE II : CLAUSES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES :**

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises.

**LOT 1 : EQUIPEMENTS HOTEL PEDAGOGIQUE**

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	<p><b>TETE DE LIT UNE PLACE :</b>  Tête de lit en bois tapissé avec tissu gaufré, support en mousse, rayures audacieuses et graphiques</p> <p>Effet visuel distinct, conception rotative et polyvalente, tactile volumineux.</p> <p>Composition  Tissu : mousse atlantique, 76% viscose / 24% polyester (+/-5%)  Lester g/lm : 535 (+/-5%)  Couleur au choix  Hauteur 1 m au minimum</p>
2	<p><b>TETE DE LIT DEUX PLACES :</b>  Tête de lit en bois tapissé avec tissu gaufré, support en mousse, rayures audacieuses et graphiques</p> <p>Effet visuel distinct, conception rotative et polyvalente, tactile volumineux.</p> <p>Composition  Tissu : mousse atlantique, 76% viscose / 24% polyester (+/-5%)  Lester g/lm : 535  Couleur au choix  Hauteur 1 m au minimum</p>
3	<p><b>SOMMIER POUR LIT UNE PLACE</b>  SOMMIER :  Tapissier à lattes recouvertes  Hauteur : 20 cm sans pieds (+/-5%)</p>

5

41

	<p>Caisse en bois ferme lattes en bois, hêtre étuvé, multiples, galbé épaisseur 9mm largeur 53 mm composées de 5 lamelles de bois assemblées par collage à chaud à épaisseur régulière de 9mm. Résistance à la flexion du poids supporté</p> <p>Habillage latéral en boiserie, tapissé par une boîte en coutil matelas, garni de mousse et de feutre pour l'amortissement entre le matelas et les lattes</p> <p>Tapissée avec le même tissu que la tête de lit.</p> <p>Pieds en bois verni</p> <p>Dimensions : 1,90 x 0,9m</p>
<p><b>4</b></p>	<p><b>MATELAS A RESSORTS UNE PLACE :</b></p> <p>Dimensions : 900 x 190 cm</p> <p>Matelas individuelle 90x190 cm d'une épaisseur minimale de 21cm. Matelas à ressorts constituée par des 98 ressorts biconiques au m2 en fil d'acier d'une section d'au moins 22/10 assemblés par des spires hélicoïdales en fil d'acier</p> <p>Isolation de la suspension assurée par feutre encollé</p> <p>Isolation thermique avec matériau hypoallergénique</p> <p>Stabilisation par un cadre résistant sur les deux faces pour éviter toute déformation</p> <p>Garnissage : rembourrage assuré par plusieurs couches de coton cadré et nappé et de feutre isolant</p> <p>Ouate piquée</p> <p>Plateaux coutils, mousses polyuréthanes haute densité et ouate hypoallergénique sont piqués sur multi aiguilles</p> <p>Coutil : rayé, traité anti-feu avec attestation du teste de classification CETIBA</p>
<p><b>5</b></p>	<p><b>ALAISE MATELASSEE DOUBLE:</b></p> <p>Alèse housse blanche éponge/polyuréthane imperméable 100% coton</p> <p>Pour matelas 90*190 cm (+/-5%)</p>
<p><b>6</b></p>	<p><b>PARURE LIT :</b></p>

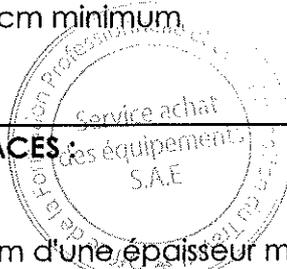
	<p>1 Drap housse pour matelas 90 x 190 cm percales poly coton 220 fils 150g/m<sup>2</sup> minimum</p> <p>1 Drap plat 180/270cm percale poly coton 220 fils, 150g/m<sup>2</sup> minimum</p> <p>1 Taie d'oreiller avec volant de 05 cm percale poly coton 50/50 150g/m<sup>2</sup>, pour oreiller 50/70cm</p>
7	<p><b>OREILLER</b></p> <p>Oreiller blanc garni de ouate en boule 800G polycoton</p> <p>Dimension 50x70 (+/-5%)</p>
8	<p><b>COUVERTURE POLAIRE :</b></p> <p>Dimensions : 200/2,40m minimum</p> <p>Couleur Ecrue</p>
9	<p><b>COUETTE 1 place :</b></p> <p>Couette blanche garnie de ouate 300g/m<sup>2</sup> anti allergique super silicone</p> <p>Poly coton 50/50 120g/m<sup>2</sup></p> <p>Enveloppe en poly coton</p> <p>Tissu avec des motifs</p> <p>Housse de couette blanche avec passe main en portefeuille.</p> <p>percale poly coton 50/50 150g/m<sup>2</sup> / 200 fils flambe mercerise et bien calandre</p> <p>Dimensions : 180/220 cm (+/-5%)</p>
10	<p><b>SERVIETTE DRAP DE BAIN 50/90 cm :</b></p> <p>Serviette éponge 500g/m<sup>2</sup> minimum 50x90 (+/-5%)</p> <p>100% COTON PURE (SANS AUCUNE FIBRE ETRANGERE) BLANC DE BLANC</p> <p>TISSAGE SERRE,BOUCLETTE EN DOUBLE FIL,LISIERE TISSEE DE 10MM ENVIRON, EN COTON AVEC DOUBLE COUTURE</p> <p>LOGO BRODE</p>
11	<p><b>SERVIETTE DRAP DE BAIN 50/70 cm:</b></p> <p>Serviette éponge 500g/m<sup>2</sup> minimum 50x70 cm (+/-5%)</p> <p>100% COTON PURE (SANS AUCUNE FIBRE ETRANGERE) BLANC DE BLANC</p>



	<p>TISSAGE SERRE,BOUCLETTE EN DOUBLE FIL,LISIERE TISSEE DE 10MM ENVIRON, EN COTON AVEC DOUBLE COUTURE</p> <p>LOGO BRODE</p>
12	<p><b>LINGE DE BAIN :</b> <b>Serviette éponge 500g/m2 minimum 30x30 cm</b></p> <p>100% COTON PURE (SANS AUCUNE FIBRE ETRANGERE) BLANC DE BLANC</p> <p>TISSAGE SERRE BOUCLETTE EN DOUBLE FIL</p> <p>LISIERE TISSEE DE 10MM ENVIRON, EN COTON AVEC DOUBLE COUTURE</p> <p>LOGO BRODE</p> <p><b>Tapis de Bain blanc éponge 700g/m2 50x80</b> COULEUR BLANCHE, GRAND TEINT SIGLEE</p> <p>100% COTON PURE (SANS AUCUNE FIBRE ETRANGERE) BLANC DE BLANC</p> <p>TISSAGE SERRE BOUCLETTE EN DOUBLE FIL</p> <p>LISIERE TISSEE DE 10MM ENVIRON, EN COTON AVEC DOUBLE COUTURE</p> <p>LOGO BRODE</p>
13	<p><b>TETE DE LIT + SOMMIER POUR LIT 2 PLACES pour chambres</b> <b>TETE DE LIT 2 PLACES :</b></p> <p>Tête de lit en bois tapissé avec tissu gaufré, support en mousse, rayures audacieuses et graphiques, effet visuel distinct, conception rotative et polyvalente, tactile volumineux.</p> <p>Composition</p> <p>Tissu : mousse atlantique, 77% Viscose / 20% polyester / 3% polyamide (+/-5%)</p> <p>Lester g/lm : 453 minimum</p> <p>Couleur au choix</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hauteur 130 cm minimum</li> <li>- pour lit 160 x 200 cm</li> </ul>



	<p><b>SOMMIER :</b>          -Tapissier à lattes recouvertes          Hauteur : 20 cm sans pieds</p> <p>Caisse en bois ferme lattes en bois, hêtre étuvé, multiples, galbé épaisseur 9mm largeur 53 mm composées de 5 lamelles de bois assemblées par collage à chaud à épaisseur régulière de 9mm. Résistance à la flexion du poids supporté</p> <p>Habillage latéral en boiserie MDF, tapissé par une boîte en coutil matelas, garni de mousse et de feutre pour l'amortissement entre le matelas et les lattes</p> <p>Tapissée avec tissu gaufré          Pieds en bois verni hauteur 11 cm minimum          -Dimensions : 160 x 200 cm</p>
<p>14</p>	<p><b>MATELAS A RESSORTS DEUX PLACES :</b>          Dimensions : 160/200 cm</p> <p>Matelas individuelle 160x200 cm d'une épaisseur minimale de 21cm. Matelas à ressorts constituée par des 98 ressorts minimum biconiques au m2 en fil d'acier d'une section d'au moins 22/10 assemblés par des spires hélicoïdales en fil d'acier</p> <p>Isolation de la suspension assurée par feutre encollé          Isolation thermique avec matériau hypoallergénique</p> <p>Stabilisation par un cadre résistant sur les deux faces pour éviter toute déformation</p> <p>Garnissage : rembourrage assuré par plusieurs couches de coton cadré et nappé et de feutre isolant</p> <p>Ouate piquée</p> <p>Plateaux coutils, mousses polyuréthanes haute densité et ouate hypoallergénique sont piqués sur multi aiguilles</p> <p>Coutil : rayé, traité anti-feu avec attestation du teste de classification CETIBA</p>
<p>15</p>	<p><b>ALAISE MATELASSEE DOUBLEE POUR LIT 2 PLACES :</b></p> <p>Alèse housse blanche éponge/polyuréthane imperméable 100% coton</p> <p>Pour matelas 160*200 cm .</p>



5

u

**TETE DE LIT + SOMMIER POUR LIT 2 PLACES pour suite :**

16

Tête de lit en bois tapissé avec tissu gaufré, support en mousse, rayures audacieuses et graphiques, effet visuel distinct, conception rotative et polyvalente, tactile volumineux.

**Composition**

Tissu : mousse atlantique, 6 mm 28 kg pu fr

Support : std. 4% Coton / 72% viscose/ 19% lin / 5% polyamide (+/-5%)

Lester g/lm : 747 minimum

Inflammabilité :

CA CT 117-2013

BS EN 1021 1&2 Cigarette et allumette

Abrasion : frotte martindale (EN ISO 12947-2) 100 000

Boulochage : échelle 1-5, max. 5 - EN ISO 12945-2 4-5

Solidité à la lumière : échelle 1-8, max. 8 - EN ISO 105-B02 5-7

Solidité au frottement : échelle 1-5, max. 5 - EN ISO 105x12 (humide/sec) 4-5/4-5

Couleur au choix

- Hauteur 130 cm minimum
- pour lit 180 x 200 cm au minimum

**SOMMIER :**

-Tapissier à lattes recouvertes

Hauteur : 20 cm sans pieds minimum

Caisse en bois ferme lattes en bois, hêtre étuvé, multiples, galbé épaisseur 9mm largeur 53 mm composées de 5 lamelles de bois assemblées par collage à chaud à épaisseur régulière de 9mm. Résistance à la flexion du poids supporté

Habillage latéral en boiserie MDF, tapissé par une boîte en couil matelas, garni de mousse et de feutre pour l'amortissement entre le matelas et les lattes

Tapissée avec tissu gaufré

Pieds en bois verni hauteur 11 cm

-Dimensions : 180 x 200 cm au minimum



<p>17</p>	<p><b>MATELAS A RESSORTS DEUX PLACES POUR SUITES :</b>  Dimensions : 180/200 cm au minimum</p> <p>Matelas individuelle 180x200 cm d'une épaisseur minimale de 21 cm. Matelas à ressorts constituée par des 98 ressorts biconiques au m2 en fil d'acier d'une section d'au moins 22/10 assemblés par des spires hélicoïdales en fil d'acier</p> <p>Isolation de la suspension assurée par feutre encollé  Isolation thermique avec matériau hypoallergénique</p> <p>Stabilisation par un cadre résistant sur les deux faces pour éviter toute déformation</p> <p>Garnissage : rembourrage assuré par plusieurs couches de coton cadré et nappé et de feutre isolant</p> <p>Ouate piquée</p> <p>Plateaux coutils, mousses polyuréthanes haute densité et ouate hypoallergénique sont piqués sur multi aiguilles</p> <p>Coutil : rayé, traité anti-feu avec attestation du teste de classification CETIBA</p>
<p>18</p>	<p><b>PARURE LIT 2 PLACES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Drap housse pour matelas 160x200 cm et 180x200 percales poly coton 220 fils 150g/m<sup>2</sup> minimum</li> <li>- Drap plat pour matelas 160x200 cm et 180x200 percale poly coton 220 fils, 150g/m<sup>2</sup> minimum</li> <li>- 2 Taie d'oreiller blanche avec volant de 05cm percale poly coton 50/50 150g/m<sup>2</sup> minimum, pour oreiller 50/70cm</li> </ul>
<p>19</p>	<p><b>SURMATLAS OUATINE</b></p> <p>Surmatelas ouatiné 1000g/m<sup>2</sup> minimum avec 04 coins élastiques poly coton 50/50</p> <p>Dimension 160x200 cm</p>
<p>20</p>	<p><b>SURMATLAS DUVET</b></p> <p>Surmatelas Duvet percale 100% coton avec 04 coins élastiques</p> <p>Dimension 180x200 cm</p>
<p>21</p>	<p><b>COUETTE 2 places avec housse pour chambres doubles :</b></p> <p>Couette blanche garnie de ouate 300g/m<sup>2</sup> minimum anti allergique super silicone</p>

	<p>Poly coton 50/50 Enveloppe en poly coton Tissu avec des motifs</p> <p>Housse de couette blanche avec passe main en portefeuille.</p> <p>Satin poly coton 25/75 140g/m2 minimum fils flambe mercerise et bien calandre</p> <p>Dimensions : 230/240 cm minimum</p>
22	<p><b>COUETTE 2 places avec housse pour suite de luxe :</b> Couette synthétique microfibre percale 100% coton</p> <p>Housse de couette blanche avec passe main en portefeuille.</p> <p>Satin blanc 100 % coton fils flambe mercerise et bien calandre</p> <p>Dimensions : 280/240 cm minimum</p>
23	<p><b>CHALE DE LIT UNE PLACE :</b> Composition Tissu : 62 % polyester 38% lin Lester g/lm : 367 minimum Couleur aux choix</p>
24	<p><b>CHALE DE LIT DEUX PLACES :</b> Composition Tissu : 62 % polyester 38% lin Lester g/lm : 367 minimum Couleur aux choix</p>
25	<p><b>Tapis pour salon</b> <b>Dimension min : 140 x 220 cm au minimum</b> Composition polyester . Festonnage des bordures Épaisseur totale : 5 mm minimum</p>
26	<p><b>RIDEAUX EN TOILE</b> Tissu pou rideau black out y compris tringles et fixation murale ou plafond</p>
27	<p><b>SALON EN L</b> Salon forme L</p>



	<p>Structure en Bois massif et MDF. Sangles élastiques de haute résistance avec assise fixe</p> <p>Assise en mousse de polyuréthane de 32 kg minimum et couche de 20 kg minimum super soft recouvert de fibre multi couche de 350 gr minimum. Dossier de fibre creuse vierge siliconé avec une bourse de coton.</p> <p>Tapisse en tissu anti tache</p> <p>Piètements coniques en L inversé .</p>
28	<p><b>BUREAU POUR SUITES</b></p> <p>Structure en bois massif, piètements inclinés</p> <p>Le bureau dispose de trois hauteurs 700 ,800 et 900 mm</p> <p>Le plateau central dispose de deux finitions, sur la partie droite une niche avec bords inclinés et sur la partie basse à gauche un plateau incliné vers l'extrémité gauche du bureau</p> <p>Une poutre de maintien sépare les deux plateaux central et inferieur de 10 cm.</p> <p>Dimension : L1200 x P80 x H90 cm (+/-5%)</p>
29	<p><b>CHAISE DE BUREAU</b></p> <p>Chaise sans accoudoirs, structure croisé en bois massif</p> <p>Assise et dossier en bois MDF rembourré en mousse de haute densité</p> <p>Tapissé en tissu anti bactérien et antitaches</p> <p>Couleur au choix selon thème.</p> <p>Dimension (+/-5%)</p> <p>Hauteur du fauteuil : 780mm</p> <p>Profondeur du fauteuil : 520mm</p> <p>Largeur du fauteuil : 440mm</p>
30	<p><b>LAMPADAIRE TYPE 1</b></p> <p>Lampadaire design compose de :</p> <p>Tige en acier platiné d'une hauteur de 1600mm (+/-5%) avec base circulaire de diamètre 300mm.</p> <p>Equipée de deux boules de 180mm et 150mm. (+/-5%)</p>

	<p>Une boule pour éclairer le plafond et l'autre pour éclairage en face.</p> <p>Chaque boule est dotée d'une douille E27 et une base circulaire décoratif découpée linéairement en laser de diamètre 200 et 250 mm.</p> <p>Puissance : 2 x 40 w minimum          Classe d'efficacité énergétique : A++          Degré de protection : IP 20          dimensions : (+/-5%)          hauteur 1660mm          largeur 310mm</p>
<p>31</p>	<p><b>LAMPADAIRE TYPE 2</b>          Lampadaire design type classique.          Puissance : 40 w minimum          Classe d'efficacité énergétique : A+          Degré de protection : IP 20          Tension de fonctionnement en V. 230V</p>
<p>32</p>	<p><b>MEUBLE TV POUR SALON TYPE 1</b>          Structure et encadrement en bois massif hêtre.          Plateau en panneau de particules compressés avec deux couches de contreplaqué chêne.          3 Niches avec porte équipée de système touche-lâche.          2 Niche box en bois MDF intégrées, peint en glycérophtalique mat .          1Tiroir en contreplaqué chêne sans bouton.          Dimension (+/-5%) : Hauteur 45 x Longueur 235 x Profondeur 45 cm          Socle métallique rectangulaire fixé sur six pieds en tube rond          Dimension (+/-5%): Hauteur 32 x Longueur 235 x Profondeur 45 cm</p>
<p>33</p>	<p><b>MEUBLE TV POUR SALON TYPE 2</b>          Structure et encadrement en bois massif hêtre.          Plateau en panneau de particules compressés avec deux couches de contreplaqué chêne.          2 Niches avec porte équipée de système touche-lâche .</p>





	<p>3 Niche box en bois MDF intégrées, peint en glycérophtalique mat .</p> <p>1 Tiroir en contreplaqué chêne sans bouton.</p> <p>Dimension (+/-5%): Hauteur 30 x Longueur 190 x Profondeur 45 cm</p> <p>Socle métallique rectangulaire fixé sur six pieds en tube rond</p> <p>Dimension (+/-5%) : Hauteur 48 x Longueur 190 x Profondeur 45 cm</p>
34	<p><b>MEUBLE TV POUR CHAMBRE TYPE 1</b></p> <p>Structure et encadrement en bois massif hêtre.</p> <p>Plateau et piètements en panneau de particules compressés avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>Epaisseur du plateau 58mm</p> <p>2 Niches sans porte .</p> <p>2 Niche box en bois MDF intégrées, peint en glycérophtalique mat .</p> <p>1 Tiroir en contreplaqué chêne sans bouton.</p> <p>1 Espace bureau avec tiroir sans bouton en contreplaqué chêne.</p> <p>1 Caisson avec porte pour minibar sans bouton .</p> <p>Dimension : Hauteur 700 x Longueur 220 x Profondeur 53 cm au minimum</p>
35	<p><b>MEUBLE TV POUR CHAMBRE TYPE 2</b></p> <p>Structure et encadrement en bois massif hêtre.</p> <p>Plateau et piètements en panneau de particules compressés avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>Epaisseur du plateau 58mm</p> <p>1 Niches sans porte.</p> <p>1 Niche box en bois MDF intégrées, peint en glycérophtalique mat .</p> <p>1 Tiroir en contreplaqué chêne sans bouton.</p> <p>1 Espace bureau avec tiroir sans bouton en contreplaqué chêne.</p> <p>1 Caisson avec porte pour minibar sans bouton.</p> <p>Dimension : Hauteur 700 x Longueur 200 x Profondeur 53 cm au minimum</p>
36	<p><b>MEUBLE TV POUR CHAMBRE TYPE 3</b></p>



5)

5)

	<p>Structure et encadrement en bois massif hêtre.</p> <p>Plateau et piètements en panneau de particules compressés avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>Epaisseur du plateau 58mm</p> <p>1 Niches sans porte.</p> <p>3 Niche box en bois MDF intégrées, peint en glycérophtalique mat .</p> <p>1 Tiroir en contreplaqué chêne sans bouton.</p> <p>1 Espace bureau avec tiroir sans bouton en contreplaqué chêne.</p> <p>1 Caisson avec porte pour minibar sans bouton.</p> <p>Dimension : Hauteur 700 x Longueur 240 x Profondeur 53 cm au minimum</p>
<p>37</p>	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 1</b></p> <p>Lampe de table en métal acrylique, finition blanc/noir / or.</p> <p>Base tubulaire avec sortie de câble.</p> <p>Lampe suspendu tubulaire avec demi-boule en noir ou blanc.</p> <p>Source de lumière : LED</p> <p>Puissance : 40W minimum</p> <p>Classe d'efficacité énergétique : A+</p> <p>Degré de protection : IP 20</p> <p>Diamètre : 25cm (+/-5%)</p> <p>Hauteur : 25cm (+/-5%)</p> <p>Tension de fonctionnement en V. 230V</p>
<p>38</p>	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 2</b></p> <p>Lampe de table à double enveloppement en métal acrylique, finition effet marbre / or.</p> <p>Base circulaire de 13cm de diamètre.</p> <p>Source de lumière : traditionnel/ LED</p> <p>Puissance : 40W minimum</p> <p>Classe d'efficacité énergétique : A++</p> <p>Degré de protection : IP 20</p> <p>Diamètre : 13cm (+/-5%)</p> <p>Hauteur : 24cm (+/-5%)</p>

	<p>Tension de fonctionnement en V. 230V</p>
39	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 3</b>  Lampe de table à double globe de verre de 10cm en aluminium, finition champagne.  Base circulaire de 13cm de diamètre.  Source de lumière : LED  Puissance : 6W minimum – 3000k  Degré de protection : IP 20  Diamètre : 14cm (+/-5%)  Hauteur : 24cm (+/-5%)  Tension de fonctionnement en V. 230V</p>
40	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 4</b>  Lampe design compose de :  Tige en acier platine avec base circulaire de diamètre 200mm.  Equipée d'une boule transparente dotée d'une douille E27 et une base circulaire décoratif découpée linéairement en laser de diamètre 200 mm .  Puissance : 40 w minimum  Classe d'efficacité énergétique : A++  Degré de protection : IP 20  Diamètre : 20cm(+/-5%)  Hauteur : 40cm (+/-5%)  Tension de fonctionnement en V. 230V</p>
41	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 5</b>  Lampe design compose de :  Equipée d'une boule en verre vénitien soufflé dotée d'une flamme lumineuse et une base tubulaire.  Puissance : 40 w minimum  Classe d'efficacité énergétique : A++  Degré de protection : IP 20  Diamètre : 37cm (+/-5%)  Hauteur : 55cm (+/-5%)  Base : 10 cm (+/-5%)  Tension de fonctionnement en V. 230V</p>

42	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 6</b>  Lampe design type classique .  Puissance : 40 w minimum  Classe d'efficacité énergétique : A+  Degré de protection : IP 20  Tension de fonctionnement en V. 230V</p>
43	<p><b>POT DECORATIF TYPE 1</b>  POT DECORATIF  Pot en polyéthylène par rotomoulé  Pot décoratif abstrait en Polyéthylène forme pliée sur tous les cotés  Résistant aux températures extrêmes (-60°C à +80°C).  Résistant aux impacts  Longueur 50 cm (+/-5%)  Largeur 47 cm (+/-5%)  Hauteur 140 cm (+/-5%)</p>
44	<p><b>POT DECORATIF TYPE 2</b>  POT DECORATIF MODULAIRE Pot à 3 modules en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 1 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 820x630x600  Module 2 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 920x770x1010  Module 3 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 610x680x1590</p>
45	<p><b>POT DECORATIF TYPE 3</b>  POT DECORATIF MODULAIRE Pot à 3 modules, formes organiques en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 1 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 800x650x400  Module 2 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 600x460x700  Module 3 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 860x640x1000</p>
46	<p><b>POT DECORATIF TYPE 4</b></p>

5

us

H

	<p>POT DECORATIF en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).</p> <p>Dimension (LxPxH) en mm : 590x450x420 au minimum</p>
47	<p><b>PORTE VALISE</b>          Porte valise en bois hêtre avec retour à vide encadré.          Equipé de quatre glissières tubulaires en bois massif.          Dimension minimale (LxPxH) en mm 700x450x500</p>
48	<p><b>DESCENTE DE LITE POUR CHAMBRE</b>          Descente de lit 140 x 60 cm au minimum          Texture velours, composition 100% polyamide.          Festonnage invisible des bordures dans la couleur du tapis          Épaisseur totale : 8,7 mm          Hauteur du velours : 5,7 mm          Densité : p/m2 : 177745          Grammage g/m2 : 1238          Résistance thermique m2c°/w : 0,14          Isolation phonique : 28db/NF EN ISO 140/8          Emission air : A+          HQE : 8 cibles</p>
49	<p><b>TABLE CHEVET POUR SUITE DE LUXE</b>          Table chevet réversible en C avec tiroir.          Structure en bois MDF biseauté avec patins de mise à niveau          Tiroir suspendu sans bouton avec niche et support en verre de 8 mm d'épaisseur et 35 cm de largeur fixé sans aucune quincaillerie apparente.          Longueur partie basse (+/-5%) (cm) : 60 cm          Longueur partie haute (+/-5%) (cm) : 55 cm          Profondeur (+/-5%) (cm) : 45 cm          Hauteur (+/-5%) (cm) : 52 cm          Finition au choix</p>
50	<p><b>TABLE CHEVET POUR CHAMBRE TYPE 1</b></p>

5

3

43

	<p>Plateau et piètements en panneau de particules avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>Table chevet rectangulaire avec deux tiroirs sans bouton.</p> <p>1 Niche box en bois MDF intégrée, peint en glycérophthalique mat .</p> <p>2 Tiroirs en contreplaqué chêne sans bouton.</p> <p>Longueur (+/-5%) (cm) : 50 cm</p> <p>Profondeur (+/-5%) (cm) : 45 cm</p> <p>Hauteur (+/-5%) (cm) : 54 cm</p> <p>Finition au choix</p>
<p>51</p>	<p><b>TABLE CHEVET POUR CHAMBRE TYPE 2</b></p> <p>Plateau et piètements en panneau de particules avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>2 Tiroirs en contreplaqué chêne sans bouton.</p> <p>Longueur (+/-5%) (cm) : 45 cm</p> <p>Profondeur (+/-5%) (cm) : 45 cm</p> <p>Hauteur (+/-5%) (cm) : 45 cm</p> <p>Finition au choix</p>
<p>52</p>	<p><b>PIED DE LIT POUR SUITES</b></p> <p>Pied de lit</p> <p>Structure en bois massif incliné aux extrémités.</p> <p>Piètements en bois massif inclinés.</p> <p>Plateau en panneau de fibres de bois à moyenne densité.</p> <p>Assise en mousse de polyuréthane de 32 kg et couche de 20 kg supersoft recouvert de fibre multi couche de 350 gr minimum</p> <p>Tapissé en tissu gaufré, support en mousse, rayures audacieuses et graphiques</p> <p>Effet visuel distinct, conception rotative et polyvalente,</p> <p>Composition</p> <p>Tissu : mousse atlantique, 6 mm minimum 28 kg pu fr</p> <p>Support : std. Polyester</p> <p>Lester g/lm : 747 minimum</p> <p>oz/lin.yd : 27,42</p> <p>Inflammabilité :</p> <p>CA CT 117-2013</p>



	<p>BS EN 1021 1&amp;2 Cigarette et allumette  Abrasion : frotte martindale (EN ISO 12947-2) 100 000  Boulochage : échelle 1-5, max. 5 - EN ISO 12945-2 4-5  Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 1600x380x480</p>
53	<p><b>CANAPE 2 PLACES POUR SUITE DE LUXE</b></p> <p>Garni de coussins rebondis, d'une assise profonde et d'accoudoirs différenciés</p> <p>Composition coton, polyester et velours ; type de mousse polyéthylène.</p> <p>Pieds en Bois de frêne Étain brun</p> <p>Assise avec deux coussins rembourrés, un accoudoir droit et un incliné vers le bas .</p> <p>Tapissé en velours et tweed, fabriquée à la main en bois étuvé avec une forme audacieuse.</p> <p>Dimension (+/-5%):  2 place :  Hauteur 86 cm ;  largeur 153 cm ;  profondeur 72 cm</p>
54	<p><b>CANAPE 1 PLACE POUR SUITE DE LUXE</b></p> <p>Garni de coussins rebondis, d'une assise profonde et d'accoudoirs différenciés</p> <p>Composition coton, polyester et velours ; type de mousse polyéthylène.</p> <p>Pieds en Bois de frêne Étain brun</p> <p>Assise avec deux coussins rembourrés, un accoudoir droit et un incliné vers le bas .</p> <p>Tapissé en velours et tweed, fabriquée à la main en bois étuvé avec une forme audacieuse.</p> <p>Dimension (+/-5%) :  1 place :  Hauteur 86 cm ;  largeur 82 cm ;  profondeur 72 cm</p>

<p>55</p>	<p><b>FAUTEUIL POUR CHAMBRE PARENTALE DE SUITES</b></p> <p>Fauteuil monocoque, dossier arqué formant un U intégrant les accoudoirs,  Entièrement moulé en polyuréthane souple avec coussin d'assise épais.  Fabriqué à partir de bois de frêne, finie en étain brun et recouverte de velours.  Finition en tissu de grande résistance  Composition  Anti feu : AS/NZS 3837 classe 2  Abrasion : frotte martindale (EN ISO 12947) 80 000  Boulochage : EN ISO 3 - 4  Résistance à la lumière : ISO 5 - 7  Solidité au frottement : EN ISO sec 4-5 , mouillé 4  Couleur au choix  Dimension (+/-5%)  Hauteur du fauteuil : 680mm  Hauteur de l'assise : 440mm  Profondeur : 750mm  Largeur : 740mm</p> 
<p>56</p>	<p><b>MIROIR POUR CHAMBRE Type 1</b></p> <p>Miroir de qualité supérieur</p> <p>Structure en bois panneau de fibres de bois à moyenne densité avec contre plaque chêne double de 26mm d'épaisseur, profondeur 7cm avec coins arrondis en bois massif.</p> <p>Panneau rectangulaire en fibres de bois à moyenne densité avec miroir 6mm.</p> <p>Dimension (+/-5%) en mm : 1000x2000 mm</p>
<p>57</p>	<p><b>MIROIR POUR CHAMBRE TYPE 2</b></p> <p>Structure en bois massif avec retour</p> <p>Panneaux en fibres de bois à moyenne densité,  Miroir encastre de 6mm.</p> <p>Dimension (+/-5%) mm : 650x2000</p>

<p>58</p>	<p><b>TABLE BASSE TYPE 1</b> Table basse modulaire superposé 6 pieds en bois massif rectangulaire à deux hauteurs . Plateau circulaire en panneau de fibres de bois à moyenne densité, avec peinture glycérophthalique mat doté d'une ouverture rectangulaire pour emboitage. Plateau circulaire en panneau de fibres de bois à moyenne densité avec contreplaqué double chêne. Verni avec de l'acrylique durci aux UV sur toutes les faces. Dimension (+/-5%) en mm : 450x370 Dimension (+/-5%) en mm : 600x450</p>
<p>59</p>	<p><b>TABLE BASSE TYPE 2</b> Table basse forme triangulaire Biseauté Plateau effet feuille de baie en panneau de fibres de bois à moyenne densité bords biseautés avec contreplaqué chêne, 3 Piètements forme conique en bois massif avec sabots. Verni avec de l'acrylique durci aux UV sur toutes les faces. Pouf forme ronde entièrement moulé en polyuréthane souple Tapissé en tissu antitache de diamètre 800mm Dimension (+/-5%) en mm : 950x950x950. Hauteur 400 mm Epaisseur du plateau 26mm.</p>
<p>60</p>	<p><b>TABLE BASSE TYPE 3</b> Table basse gigogne forme triangulaire Biseauté. Plateau effet feuille de baie en panneau de fibres de bois à moyenne densité bords biseautés avec contreplaqué chêne, 6 Piètements forme conique en bois massif avec sabots. Verni avec de l'acrylique durci aux UV sur toutes les faces. Dimension (+/-5%) en mm : 600x600x600/400x400x400 Hauteur (+/-5%) 430/330 mm Epaisseur du plateau 26mm.</p>



<p>61</p>	<p><b>CANAPE 2 PLACES</b></p> <p>Structure en Bois massif et MDF. Sangles élastiques de haute résistance avec assise fixe.</p> <p>Assise en mousse de polyuréthane de 32 kg et couche de 20 kg supersoft recouvert de fibre multi couche de 350 gr.</p> <p>Dossier de fibre creuse vierge siliconé avec une bourse de coton.</p> <p>Tapisse en tissu antitache.</p> <p>Piètements métallique en forme L inversée d'une hauteur de 12 cm .</p>
<p>62</p>	<p><b>CANAPE 1 place</b></p> <p>Structure en Bois massif et MDF. Sangles élastiques de haute résistance avec assise fixe.</p> <p>Assise en mousse de polyuréthane de 32 kg et couche de 20 kg supersoft recouvert de fibre multi couche de 350 gr.</p> <p>Dossier de fibre creuse vierge siliconé avec une bourse de coton.</p> <p>Tapisse en tissu antitache.</p> <p>Piètements métallique en forme L inversée d'une hauteur de 12 cm .</p> <p>Dimension (+/-5%) LxPxH en mm : 800x800x750</p>
<p>63</p>	<p><b>COUSSIN DE DECORATION</b></p>
<p>64</p>	<p><b>CHAISE TERASSE</b></p> <p>Chaise monocoque empilable en polypropylène renforcée avec fibre de verre .</p> <p>Dossier arqué avec piètements tubulaires.</p> <p>Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 520 x 510 x 800</p> <p>Hauteur d'assise (+/-5%) : 480mm</p> <p>Dimension d'assise (+/-5%): 440x400 mm</p>
<p>65</p>	<p><b>CHAISE TERASSE HAUTE</b></p> <p>Chaise monocoque empilable en polypropylène renforcée avec fibre de verre .</p>



5

W

H

	<p>Dossier arqué avec piètements tubulaires dotés de repose pied en U.</p> <p>Dimension LxPxH en (+/-5%) mm 480 x 480 x 940</p> <p>Hauteur (+/-5%) d'assise : 760mm</p> <p>Hauteur (+/-5%) repose pied : 310mm</p>
66	<p><b>TABLE TERASSE CARRE</b></p> <p>Tables en polyamide renforcés en fibre de verre.</p> <p>Quatre pieds séparés, tubes triangulaires coudés vers l'intérieur</p> <p>de la table formant un support trapézoïde pour emboîtement du plateau.</p> <p>Plateau en HPL avec coins en fausse équerre.</p> <p>Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 790x790x720</p>
67	<p><b>TABLE TERASSE RONDE</b></p> <p>Tables en polyamide renforcés en fibre de verre.</p> <p>Quatre pieds séparés, tubes triangulaires coudés vers l'intérieur</p> <p>de la table formant un support trapézoïde pour emboîtement du plateau.</p> <p>Plateau en HPL avec coins en fausse équerre.</p> <p>Dimension (+/-5%) en mm 650x720 au minimum</p>
68	<p><b>TABLE TERASSE HAUTE</b></p> <p>Plateau constitué de couches de papier agglutinées avec des résines thermosensibles de mélamine-formaldéhyde à la surface et de phénol-formaldéhyde à l'intérieur</p> <p>Tube en aluminium extrudé avec base en fonte d'aluminium recouverte d'une peinture époxy cuite au four.</p> <p>Base triangulaire de diamètre 600mm</p> <p>Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 500x500x1000</p>
69	<p><b>KIT D'ACCESSOIRS DE DECORATION</b></p>
70	<p><b>KIT DE SERVICE POUR FEMME DE CHAMBRES</b></p> <p><b>CHARIOT FEMME DE CHAMBRE</b></p>

Chariot d'étage à capacité moyenne en matière synthétique et aluminium avec portes à verrou sur les 2 cotés, un sac compact, et 2 roues pivotantes + 2 roues fixes

**EQUIPEMENT DE NETTOYAGE DES SOLS POUR LIEUX COMMUNS**

Équipement de nettoyage des sols : seau simple de 25L environ en polypropylène avec presse,

Avec 4 roues pivotantes en plastique qui ne laissent pas de traces.

Réducteur de presse en polypropylène dimension 8,5×10×4 cm environ

**ASPIRATEUR**

Puissance : 1200 w minimum, Débit d'air : 1,5m<sup>3</sup>/min

Dépression : 16 kPa

Capacité du réservoir : 19 L minimum

Accessoires fournis : 1 soufflerie, brosse ronde, 1 brosse pour meubles, 1 câble d'alimentation,

**KIT D'ACCESSOIRES POUR SALLE DE BAIN**

**- PORTE BALAIS**

Porte balais avec brosse en acier

**- PATERE SIMPLE en inox**

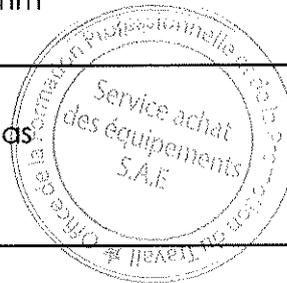
71 Type de patère : une tête porte peignoir  
Dimension (+/-5%) L56\*P60mm

**-RACK PORTE DRAP DE BAIN :**

Rack porte serviettes en inox,

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur (+/-5%) : 647mm,</li> <li>- Hauteur (+/-5%) : 125mm,</li> <li>- Profondeur : 249</li> </ul> <p><b>-PORTE SAVON</b> Porte savon chromé usage hôtel</p> <p><b>-POUBELLE A PEDALE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecteur rond 3 litre à pédale en inox,</li> <li>- Bac intérieur en plastique,</li> <li>- Protection caoutchouc à la base,</li> <li>- Mécanisme d'ouverture robuste entièrement métallique,</li> </ul> <p><b>SECHE-CHEVEUX :</b> Conception pliante simple Buse amovible Double classe d'isolation II Deux réglages de chaleur avec tir à froid Interrupteur de sécurité, Protection contre la surchauffe et la sécurité du circuit Cordon droit de 1,6 m avec prise VDE CE CB GCC approuvé 220 -240V,50/60Hz,1600W minimum</p>
<p>72</p>	<p><b>CINTRE EN BOIS</b> Largeur 44,5 cm, épaisseur 1,2 cm (+/-5%) Anneau de sécurité métallique, barre en bois Couleur bois naturel</p>
<p>73</p>	<p><b>Set de repassage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Table de repassage</li> <li>- 4 hauteur réglables, 4 patins antidérapants,</li> <li>- Auto verrouillage lorsque la planche est pliée,</li> <li>- Housse élastique argentée ,rembourrage en fibre,</li> <li>- Structure et pieds en acier laquée</li> <li>- Surface de la planche (+/-5%) : L 968*P 330 mm,</li> <li>- Dimension (+/-5%) pliée: L365*H 1265mm</li> </ul>

	<p>2) Support fer mural +support planche mural</p> <p>3) Fer à repasser</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 220-240V, 80/60 H7, 1200W minimum</li> <li>- Fonction anticalcaire et autonettoyante</li> <li>- Semelle en téflon avec une surface de 177,5 cm<sup>2</sup></li> <li>- Fonction : vapeur et spray</li> <li>- Plage de température 150-220°C</li> <li>- Dimensions (+/-5%) : 130*250*100mm</li> </ul>
74	<p><b>Lit bébé</b></p> <p>Fabriqué en bois massif avec matelas</p> <p>Dimension (+/-5%) : L1000 x W660</p>
75	<p><b>Coffre-fort électronique</b></p> <p>Coffre fore électronique usage hôtel</p>
76	<p><b>Minibar 40 litre</b></p> <p>Dimension (+/-5%) : H 556 x L 402 x P471</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégivrage automatique intelligent</li> <li>- Lumière intérieure LED base consommation</li> <li>- Consommation 0,60 KWT/24H minimum</li> <li>- Consommation Puissance : 65 watts minimum</li> <li>- Température intérieure réglable</li> <li>- Joint d'étanchéité en caoutchouc magnétique puissant</li> <li>- Facile de changer le sens d'ouverture</li> <li>- Sans HCFC ni CFC</li> <li>- Certification de gestion environnementale 14001, ROHS et CE</li> <li>- Certification de gestion de qualité ISO 9001</li> <li>- 2 étagères intérieures ajustables</li> <li>- 2 étagères de porte</li> <li>- Niveau sonore :0 db</li> </ul>
77	<p><b>POUF AU DESIGN MODERNE</b></p> <p>Pouf décoratif en tissu</p>
78	<p><b>CANAPE TROIS PLACE EN CUIR</b></p> <p>Salon en véritable cuir</p>



MAITRE D'OUVRAGE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

79	<b>CANAPE DEUX PLACE EN CUIR</b> Salon en véritable cuir
80	<b>CANAPE UNE PLACE EN CUIR</b> Salon en véritable cuir

### Tableau de répartition

Items	Désignations et caractéristiques techniques	Unité	CMC RABAT	CMC TANGER	CMC BENIMELLAL
1	TETE DE LIT UNE PLACE	U	1	2	2
2	TETE DE LIT DEUX PLACES	U	3	3	4
3	SOMMIER POUR LIT UNE PLACE	U	7	8	8
4	MATELAS A RESSORTS UNE PLACE	U	7	8	8
5	ALAISE MATELASSEE DOUBLE	U	7	8	8
6	PARURE LIT	U	10	11	11
7	OREILLER	U	22	24	24
8	COUVERTURE POLAIRE	U	17	18	18
9	COUETTE 1 place	U	8	8	8
10	SERVIETTE DRAP DE BAIN 50/90 cm	U	28	28	28
11	SERVIETTE DRAP DE BAIN 50/70 cm	U	28	28	28
12	LINGE DE BAIN	U	28	28	28
13	TETE DE LIT + SOMMIER POUR LIT 2 PLACES pour chambres	U	2	2	2
14	MATELAS A RESSORTS DEUX PLACE	U	2	2	2
15	ALAISE MATELASSEE DOUBLEE POUR LIT 2 PLACES	U	2	2	2
16	TETE DE LIT + SOMMIER POUR LIT 2 PLACES pour suites	U	2	2	2
17	MATELAS A RESSORTS DEUX PLACES POUR SUITES	U	2	2	2
18	PARURE LIT 2 PLACES	U	5	5	5
19	Surmatelas ouatiné	U	1	1	1
20	Surmatelas Duvet	U	1	1	1

MAITRE D'OUVRAGE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

21	COUETTE 2 places avec housse pour chambres doubles	U	3	3	3
22	COUETTE 2 places avec housse pour suite de luxe	U	1	1	1
23	CHALE DE LIT UNE PLACE	U	10	11	11
24	CHALE DE LIT DEUX PLACES	U	7	7	7S
25	Tapis pour salon	U	3	2	2
26	RIDEAUX EN TOILE	m2	613	84	84
27	SALON EN L	ML	10	17	12
28	BUREAU POUR SUITES	U	0	1	1
29	CHAISE POUR BUREAU	U	6	7	6
30	LAMPADAIRE TYPE 1	U	2	2	2
31	LAMPADAIRE TYPE 2	U	0	2	2
32	MEUBLE TV pour salon TYPE 1	U	1	2	2
33	MEUBLE TV pour salon TYPE 2	U	1	0	0
34	MEUBLE TV pour chambre TYPE 1	U	2	7	7
35	MEUBLE TV pour chambre TYPE 2	U	3	0	0
36	MEUBLE TV pour chambre TYPE 3	U	1	0	0
37	LAMPE CHEVET TYPE 1	U	8	8	8
38	LAMPE CHEVET TYPE 2	U	4	6	6
39	LAMPE CHEVET TYPE 3	U	2	2	2
40	LAMPE CHEVET TYPE 4	U	1	2	2
41	LAMPE CHEVET TYPE 5	U	1	0	0
42	LAMPE CHEVET TYPE 6	U	0	2	2
43	POT DECORATIF TYPE 1	U	3	2	2
44	POT DECORATIF TYPE 2	U	1	2	2
45	POT DECORATIF TYPE 3	U	1	0	0
46	POT DECORATIF TYPE 4	U	1	0	0
47	PORTE VALISE	U	6	6	6
48	DESCENTE DE LITE POUR CHAMBRE	U	6	6	6
49	TABLE CHEVET POUR SUITE DE LUXE	U	2	4	4
50	TABLE CHEVET POUR CHAMBRE TYPE 1	U	4	12	12
51	TABLE CHEVET POUR CHAMBRE TYPE 2	U	8	0	0
52	PIED DE LIT POUR SUITES	U	2	2	2
53	CANAPE 2 PLACES POUR SUITE DE LUXE	U	1	1	1
54	CANAPE 1 PLACE POUR SUITE DE LUXE	U	1	1	1
55	FAUTEUIL POUR CHAMBRE PARENTALE DE SUITES	U	1	0	1

**MAITRE D'OUVRAGE**
**MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**

56	MIROIR POUR CHAMBRE Type 1	U	3	6	6
57	MIROIR POUR CHAMBRE TYPE 2	U	1	0	0
58	TABLE BASSE TYPE 1	U	5	7	4
59	TABLE BASSE TYPE 2	U	2	3	5
60	TABLE BASSE TYPE 3	U	3	2	2
61	CANAPE POUR SUITES NORMAL 2 PLACES	U	1	0	0
62	CANAPE POUR SUITES NORMAL 1 place	U	3	4	4
63	COUSSIN DE DECORATION	U	39	39	39
64	CHAISE TERASSE	U	8	8	0
65	CHAISE TERASSE HAUTE	U	2	8	0
66	TABLE TERASSE CARREE	U	3	4	0
67	TABLE TERASSE RONDE	U	1	0	0
68	TABLE TERASSE HAUTE	U	1	4	0
69	KIT D'ACCESSOIRES DE DECORATION	U	2	2	2
70	KIT DE SERVICE POUR FEMME DE CHAMBRES	U	1	0	0
71	KIT D'ACCESSOIRES POUR SALLE DE BAIN	U	8	8	8
72	CINTRE EN BOIS	U	100	100	100
73	Set de repassage	U	2	2	2
74	Lit bébé pliable	U	1	1	1
75	Coffre-fort électronique	U	6	6	6
76	Minibar 40 litre	U	6	6	6
77	POUF AU DESIGN MODERNE	U	12	12	12
78	CANAPE TROIS PLACE EN CUIR	U	1	0	0
79	CANAPE TROIS PLACE EN CUIR	U	2	0	0
80	CANAPE UNE PLACE PLACE EN CUIR	U	2	0	0

LOT N° 2 : EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	<p><b>Table restaurant TYPE 1</b>  Dimensions :  Plateau(+/-5%) : 900 x 900 mm</p> <p>Structure chromé, tube de 50mm de diamètre au minimum, embase plate avec contre poids.</p> <p>Plateau en panneau de particules pressés avec deux couches de contreplaqué chêne.  Epaisseur du plateau 25 mm  Hauteur : 720 mm ±10 mm  Couleur au choix</p>
2	<p><b>Table restaurant TYPE 2</b>  Dimensions :  Plateau : diamètre 1100 mm</p> <p>Structure croisée en bois massif vernis d'épaisseur 6 cm .</p> <p>Plateau en panneau de particules pressés avec deux couches de contreplaqué chêne.  Table démontable  Epaisseur du plateau 25 mm  Hauteur : 720 mm ±10 mm  Couleur au choix</p>
3	<p><b>Table restaurant TYPE 3</b>  Dimensions :  Plateau : diamètre 1500 mm</p> <p>Structure croisée en bois massif vernis d'épaisseur 6 cm .</p> <p>Plateau en panneau de particules pressés avec deux couches de contreplaqué chêne.  Table démontable  Epaisseur du plateau 25 mm  Hauteur : 720 mm ±10 mm</p>



	Couleur au choix
4	<p><b>Lampe à led variable</b></p> <p>Lampe réalisée en poly méthacrylate de méthyle</p> <p>Base circulaire de diamètre 8cm, hauteur 24 cm (+/-5%)</p> <p>Lampe tubulaire type abat-jour</p> <p>3 intensités lumineuses</p> <p>disponible en différentes couleurs</p> <p>3 variantes de LED</p>
5	<p><b>Chaise de restaurant TYPE 1</b></p> <p>Fauteuil monocoque avec accoudoirs intégrés,</p> <p>Assise et dossier rembourré en mousse de haute densité</p> <p>Piètement en bois forme conique avec patins anti-dérapant</p> <p>Tapisse en tissu anti bactérien et anti feu</p> <p>Composition : 100 % polypropylène.</p> <p>Poids : ± 350 gr/m<sup>2</sup>.</p> <p>Résistance à l'abrasion : &gt; 50.000 frottements, ISO 12947-2.</p> <p>Solidité des couleurs à la lumière : 5, ISO 105 B02.</p> <p>Solidité au frottement : sec 5, humide 4/5, ISO 105 X12.</p> <p>Glissement de couture : chaîne 4 mm, trame 2 mm, ISO 13936-2.</p> <p>Boulochage : 4-5, ISO 12945-2.</p> <p>Résistance au feu : IIM - UNI 9175 ;</p> <p>Couleur au choix selon thème.</p>
6	<p><b>Chaise de restaurant TYPE 2</b></p> <p>Fauteuil pour restaurant</p> <p>Assise et dossier rembourré en mousse de haute densité</p>



	<p>Piètement en bois forme conique avec patins anti-dérapant</p> <p>Tapisse en tissu anti bactérien anti-tache.</p> <p>Couture avec passepoil.</p> <p>Couleur au choix selon thème.</p>
7	<p><b>CHAISE RESTAURANT TYPE 3:</b></p> <p>Chaise design en bois massif, structure croisée avec 4 pieds tubulaire dotés de 4 tampons de protection.</p> <p>Dossier type chainettes nid d'abeilles avec huit ouvertures réalisées en contreplaqué cintré.</p> <p>Assise garnie de mousse polyuréthane, habillage tissu de grande résistance</p> <p>Accoudoirs courbés à la verticale.</p> <p>Dimension :</p> <p>Hauteur totale : 75 cm. (+/-5%)</p> <p>Largeur : 53 cm.</p> <p>Hauteur d'assise : 47 cm.</p> <p>Profondeur : 52 cm.</p>
8	<p><b>Molleton pour table carré 90x90cm</b></p> <p>Molleton pour table carré 90x90x72 cm</p> <p>Qualité professionnelle</p>
9	<p><b>Molleton pour table ronde 110cm</b></p> <p>Molleton pour table ronde 110 cm</p> <p>Qualité professionnelle</p>
10	<p><b>Molleton pour table ronde 150cm</b></p> <p>Molleton pour table ronde 150 cm</p> <p>Qualité professionnelle</p>
11	<p><b>Nappe pour table carré 90x90cm</b></p> <p>En polycoton 50/50</p> <p>Pour table carré 90x90 cm</p>
12	<p><b>Napperons pour table carré 90x90cm</b></p> <p>En polycoton 50/50</p> <p>Pour table carré 90x90 cm</p>

MAITRE D'OUVRAGE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

13	<b>Nappe pour table ronde 110cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 110 cm
14	<b>Napperons pour table ronde 110cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 110 cm
15	<b>Nappe pour table ronde 150cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 150 cm
16	<b>Napperons pour table ronde 150cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 150 cm
17	<b>Set de Table</b> En polycoton 50/50 Dimensions : 30 x 50 cm
18	<b>Chemin de table pour table carré 90x90cm</b> En polycoton 50/50 Pour table carré 90x90 cm Couleur au choix
19	<b>Chemin de table ronde 110cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 110 cm Couleur au choix
20	<b>Chemin de table pour table ronde 150cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 150 cm Couleur au choix
21	<b>Serviette</b> En polycoton 50/50 Dimensions : 400 x 500 mm Couleur au choix
22	<b>Guéridon de Restaurant</b> A hauteur des tables Restaurant Avec étagère



13

5

6

Tableau de répartition

Items	Désignations et caractéristiques techniques	Unité	CMC RABAT	CMC TANGER	CMC BENIMELLAL
1	Table restaurant TYPE 1	U	15	40	40
2	Table restaurant TYPE 2	U	7	7	7
3	Table restaurant TYPE 3	U	7	7	7
4	Lampe à led variable	U	10	10	10
5	CHAISE RESTAURANT TYPE 1	U	92	80	80
6	Chaise de restaurant TYPE 2	U	70	70	70
7	Chaise de restaurant TYPE 3	U	4	4	4
8	Molleton pour table carré 90x90cm	U	30	80	80
9	Molleton pour table ronde 110cm	U	14	14	14
10	Molleton pour table ronde 150cm	U	14	14	14
11	Nappe pour table carré 90x90cm	U	30	80	80
12	Napperons pour table carré 90x90cm	U	30	80	80
13	Nappe pour table ronde 110cm	U	14	14	14
14	Napperons pour table ronde 110cm	U	14	14	14
15	Nappe pour table ronde 150cm	U	14	14	14
16	Napperons pour table ronde 150cm	U	14	14	14
17	Set de Table	U	100	100	100
18	Chemin de table pour table carré 90x90cm	U	30	80	80
19	Chemin de table ronde 110cm	U	14	14	14
20	Chemin de table pour table ronde 150cm	U	14	14	14
21	Serviette	U	100	100	100
22	Guéridon de Restaurant	U	1	1	1



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE



LE SOUMISSIONNAIRE	LE MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE
<p>Lu et accepté</p>	<p><i>Abdelif</i> <b>AOURAGH</b> Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique</p>



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE



**Annexe :**  
**Spécifications techniques des fournitures proposées  
par les concurrents**

37

76

**Lot N° 1 : EQUIPEMENTS HOTEL PEDAGOGIQUE**

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item.

Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités, Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p><b>TETE DE LIT UNE PLACE :</b></p> <p>Tête de lit en bois tapissé avec tissu gaufré, support en mousse, rayures audacieuses et graphiques</p> <p>Effet visuel distinct, conception rotative et polyvalente, tactile volumineux.</p> <p>Composition</p> <p>Tissu : mousse atlantique, 76% viscose / 24% polyester (+/-5%)</p> <p>Lester g/lm : 535 (+/-5%)</p> <p>Couleur au choix</p> <p>Hauteur 1 m au minimum</p>		
2	<p><b>TETE DE LIT DEUX PLACES :</b></p> <p>Tête de lit en bois tapissé avec tissu gaufré, support en mousse, rayures audacieuses et graphiques</p> <p>Effet visuel distinct, conception rotative et polyvalente, tactile volumineux.</p> <p>Composition</p> <p>Tissu : mousse atlantique, 76% viscose / 24% polyester (+/-5%)</p> <p>Lester g/lm : 535</p> <p>Couleur au choix</p> <p>Hauteur 1 m au minimum</p>		

<p>3</p>	<p><b>SOMMIER POUR LIT UNE PLACE</b>  <b>SOMMIER :</b>          Tapissier à lattes recouvertes          Hauteur : 20 cm sans pieds (+/-5%)</p> <p>Caisse en bois ferme lattes en bois, hêtre étuvé, multiples, galbé épaisseur 9mm largeur 53 mm composées de 5 lamelles de bois assemblées par collage à chaud à épaisseur régulière de 9mm. Résistance à la flexion du poids supporté</p> <p>Habillage latéral en boiserie, tapissé par une boîte en coutil matelas, garni de mousse et de feutre pour l'amortissement entre le matelas et les lattes</p> <p>Tapissée avec le même tissu que la tête de lit</p> <p>Pieds en bois verni          Dimensions : 1,90 x 0,9m</p>		
<p>4</p>	<p><b>MATELAS A RESSORTS UNE PLACE :</b>          Dimensions : 900 x 190 cm</p> <p>Matelas individuelle 90x190 cm d'une épaisseur minimale de 21 cm. Matelas à ressorts constituée par des 98 ressorts biconiques au m2 en fil d'acier d'une section d'au moins 22/10 assemblés par des spires hélicoïdales en fil d'acier</p> <p>Isolation de la suspension assurée par feutre encollé</p> <p>Isolation thermique avec matériau hypoallergénique</p> <p>Stabilisation par un cadre résistant sur les deux faces pour éviter toute déformation</p>		

	<p>Garnissage : rembourrage assuré par plusieurs couches de coton cadré et nappé et de feutre isolant</p> <p>Ouate piquée</p> <p>Plateaux coutils, mousses polyuréthanes haute densité et ouate hypoallergénique sont piqués sur multi aiguilles</p> <p>Coutil : rayé, traité anti-feu avec attestation du teste de classification CETIBA</p>		
5	<p><b>ALAISE MATELASSEE DOUBLE:</b></p> <p>Alèse housse blanche éponge/polyuréthane imperméable 100% coton</p> <p>Pour matelas 90*190 cm (+/-5%)</p>		
6	<p><b>PARURE LIT :</b></p> <p>1 Drap housse pour matelas 90 x 190 cm percales poly coton 220 fils 150g/m<sup>2</sup> minimum</p> <p>1 Drap plat 180/270cm percale poly coton 220 fils, 150g/m<sup>2</sup> minimum</p> <p>1 Taie d'oreiller avec volant de 05 cm percale poly coton 50/50 150g/m<sup>2</sup>, pour oreiller 50/70cm</p>		
7	<p><b>OREILLER</b></p> <p>Oreiller blanc garni de ouate en boule 800G polycoton</p> <p>Dimension 50x70 (+/-5%)</p>		
8	<p><b>COUVERTURE POLAIRE :</b></p> <p>Dimensions : 200/2,40m minimum</p> <p>Couleur Ecrue</p>		
9	<p><b>COUETTE 1 place :</b></p> <p>Couette blanche garnie de ouate 300g/m<sup>2</sup> anti allergique super silicone</p> <p>Poly coton 50/50 120g/m<sup>2</sup></p>		

5

H

	<p>Enveloppe en poly coton Tissu avec des motifs Housse de couette blanche avec passe main en portefeuille. percale poly coton 50/50 150g/m2 / 200 fils flambe mercerise et bien calandre Dimensions : 180/220 cm (+/-5%)</p>		
10	<p><b>SERVIETTE DRAP DE BAIN 50/90 cm :</b> Serviette éponge 500g/m2 minimum 50x90 (+/-5%) 100% COTON PURE (SANS AUCUNE FIBRE ETRANGERE) BLANC DE BLANC TISSAGE SERRE,BOUCLETTE EN DOUBLE FIL,LISIERE TISSEE DE 10MM ENVIRON, EN COTON AVEC DOUBLE COUTURE LOGO BRODE</p>		
11	<p><b>SERVIETTE DRAP DE BAIN 50/70 cm:</b> Serviette éponge 500g/m2 minimum 50x70 cm (+/-5%) 100% COTON PURE (SANS AUCUNE FIBRE ETRANGERE) BLANC DE BLANC TISSAGE SERRE,BOUCLETTE EN DOUBLE FIL,LISIERE TISSEE DE 10MM ENVIRON, EN COTON AVEC DOUBLE COUTURE LOGO BRODE</p>		
12	<p><b>LINGE DE BAIN :</b> <b>Serviette éponge 500g/m2 minimum 30x30 cm</b> 100% COTON PURE (SANS AUCUNE FIBRE ETRANGERE) BLANC DE BLANC TISSAGE SERRE BOUCLETTE EN DOUBLE FIL LISIERE TISSEE DE 10MM ENVIRON, EN COTON AVEC DOUBLE COUTURE</p>		

	<p>LOGO BRODE</p> <p><b>Tapis de Bain blanc éponge 700g/m2 50x80</b></p> <p>COULEUR BLANCHE, GRAND TEINT SIGLEE</p> <p>100% COTON PURE (SANS AUCUNE FIBRE ETRANGERE) BLANC DE BLANC</p> <p>TISSAGE SERRE</p> <p>BOUCLETTE EN DOUBLE FIL</p> <p>LISIERE TISSEE DE 10MM ENVIRON, EN COTON AVEC DOUBLE COUTURE</p> <p>LOGO BRODE</p>		
<p>13</p>	<p><b>TETE DE LIT + SOMMIER POUR LIT 2 PLACES pour chambres</b></p> <p><b>TETE DE LIT 2 PLACES :</b></p> <p>Tête de lit en bois tapissé avec tissu gaufré, support en mousse, rayures audacieuses et graphiques, effet visuel distinct, conception rotative et polyvalente, tactile volumineux.</p> <p>Composition</p> <p>Tissu : mousse atlantique, 77% Viscose / 20% polyester / 3% polyamide (+/-5%)</p> <p>Lester g/lm : 453 minimum</p> <p>Couleur au choix</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hauteur 130 cm minimum</li> <li>- pour lit 160 x 200 cm</li> </ul> <p><b>SOMMIER :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Tapissier à lattes recouvertes</li> </ul> <p>Hauteur : 20 cm sans pieds</p> <p>Caisse en bois ferme lattes en bois, hêtre étuvé, multiples, galbé épaisseur 9mm largeur 53 mm composées de 5 lamelles de bois assemblées par collage à chaud à épaisseur régulière de 9mm. Résistance à la flexion du poids supporté</p>		

	<p>Habillage latéral en boiserie MDF, tapissé par une boîte en coutil matelas, garni de mousse et de feutre pour l'amortissement entre le matelas et les lattes</p> <p>Tapissée avec tissu gaufré</p> <p>Pieds en bois verni hauteur 11 cm minimum</p> <p>-Dimensions : 160 x 200 cm</p>		
<p>14</p>	<p><b>MATELAS A RESSORTS DEUX PLACES :</b></p> <p>Dimensions : 160/200 cm</p> <p>Matelas individuelle 160x200 cm d'une épaisseur minimale de 21cm. Matelas à ressorts constituée par des 98 ressorts minimum biconiques au m2 en fil d'acier d'une section d'au moins 22/10 assemblés par des spires hélicoïdales en fil d'acier</p> <p>Isolation de la suspension assurée par feutre encollé</p> <p>Isolation thermique avec matériau hypoallergénique</p> <p>Stabilisation par un cadre résistant sur les deux faces pour éviter toute déformation</p> <p>Garnissage : rembourrage assuré par plusieurs couches de coton cadré et nappé et de feutre isolant</p> <p>Ouate piquée</p> <p>Plateaux coutils, mousses polyuréthanes haute densité et ouate hypoallergénique sont piqués sur multi aiguilles</p> <p>Coutil : rayé, traité anti-feu avec attestation du teste de classification CETIBA</p>		
<p>15</p>	<p><b>ALAISE MATELASSEE DOUBLEE POUR LIT 2 PLACES :</b></p>		

	<p>Alèse housse blanche éponge/polyuréthane imperméable 100% coton</p> <p>Pour matelas 160*200 cm .</p>		
<p>16</p>	<p><b>TETE DE LIT + SOMMIER POUR LIT 2 PLACES pour suite :</b></p> <p>Tête de lit en bois tapissé avec tissu gaufré, support en mousse, rayures audacieuses et graphiques, effet visuel distinct, conception rotative et polyvalente, tactile volumineux.</p> <p>Composition  Tissu : mousse atlantique, 6 mm 28 kg pu fr  Support : std. 4% Coton / 72% viscose/ 19% lin / 5% polyamide (+/-5%)  Lester g/lm : 747 minimum  Inflammabilité : CA CT 117-2013  BS EN 1021 1&amp;2 Cigarette et allumette  Abrasion : frotte martindale (EN ISO 12947-2) 100 000  Boulochage : échelle 1-5, max. 5 - EN ISO 12945-2 4-5  Solidité à la lumière : échelle 1-8, max. 8 - EN ISO 105-B02 5-7  Solidité au frottement : échelle 1-5, max. 5 - EN ISO 105x12 (humide/sec) 4-5/4-5  Couleur au choix  - Hauteur 130 cm minimum  - pour lit 180 x 200 cm au mimimum</p> <p><b>SOMMIER :</b>  -Tapissier à lattes recouvertes  Hauteur : 20 cm sans pieds minimum</p>		

	<p>Caisse en bois ferme lattes en bois, hêtre étuvé, multiples, galbé épaisseur 9mm largeur 53 mm composées de 5 lamelles de bois assemblées par collage à chaud à épaisseur régulière de 9mm. Résistance à la flexion du poids supporté</p> <p>Habillage latéral en boiserie MDF, tapissé par une boîte en couil matelas, garni de mousse et de feutre pour l'amortissement entre le matelas et les lattes</p> <p>Tapissée avec tissu gaufré</p> <p>Pieds en bois verni hauteur 11 cm</p> <p>-Dimensions : 180 x 200 cm au minimum</p>		
<p>17</p>	<p><b>MATELAS A RESSORTS DEUX PLACES POUR SUITES :</b></p> <p>Dimensions : 180/200 cm au minimum</p> <p>Matelas individuelle 180x200 cm d'une épaisseur minimale de 21cm. Matelas à ressorts constituée par des 98 ressorts biconiques au m2 en fil d'acier d'une section d'au moins 22/10 assemblés par des spires hélicoïdales en fil d'acier</p> <p>Isolation de la suspension assurée par feutre encollé</p> <p>Isolation thermique avec matériau hypoallergénique</p> <p>Stabilisation par un cadre résistant sur les deux faces pour éviter toute déformation</p> <p>Garnissage : rembourrage assuré par plusieurs couches de coton cadré et nappé et de feutre isolant</p> <p>Ouate piquée</p>		

	<p>Plateaux coutils, mousses polyuréthanes haute densité et ouate hypoallergénique sont piqués sur multi aiguilles</p> <p>Coutil : rayé, traité anti-feu avec attestation du teste de classification CETIBA</p>		
18	<p><b>PARURE LIT 2 PLACES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Drap housse pour matelas 160x200 cm et 180x200 percales poly coton 220 fils 150g/m<sup>2</sup> minimum</li> <li>- Drap plat pour matelas 160x200 cm et 180x200 percale poly coton 220 fils, 150g/m<sup>2</sup> minimum</li> <li>- 2 Taie d'oreiller blanche avec volant de 05cm percale poly coton 50/50 150g/m<sup>2</sup> minimum, pour oreiller 50/70cm</li> </ul>		
19	<p><b>SURMATLAS OUATINE</b></p> <p>Surmatelas ouatiné 1000g/m<sup>2</sup> minimum avec 04 coins élastiques poly coton 50/50</p> <p>Dimension 160x200 cm</p>		
20	<p><b>SURMATLAS DUVET</b></p> <p>Surmatelas Duvet percale 100% coton avec 04 coins élastiques</p> <p>Dimension 180x200 cm</p>		
21	<p><b>COUETTE 2 places avec housse pour chambres doubles :</b></p> <p>Couette blanche garnie de ouate 300g/m<sup>2</sup> minimum anti allergique super silicone</p> <p>Poly coton 50/50</p> <p>Enveloppe en poly coton</p> <p>Tissu avec des motifs</p> <p>Housse de couette blanche avec passe main en portefeuille.</p> <p>Satin poly coton 25/75 140g/m<sup>2</sup> minimum fils flambe mercerise et bien calandre</p> <p>Dimensions : 230/240 cm minimum</p>		

22	<p><b>COUETTE 2 places avec housse pour suite de luxe :</b></p> <p>Couette synthétique microfibre percale 100% coton</p> <p>Housse de couette blanche avec passe main en portefeuille.</p> <p>Satin blanc 100 % coton fils flambe mercerise et bien calandre</p> <p>Dimensions : 280/240 cm minimum</p>		
23	<p><b>CHALE DE LIT UNE PLACE :</b></p> <p>Composition</p> <p>Tissu : 62 % polyester 38% lin</p> <p>Lester g/lm : 367 minimum</p> <p>Couleur aux choix</p>		
24	<p><b>CHALE DE LIT DEUX PLACES :</b></p> <p>Composition</p> <p>Tissu : 62 % polyester 38% lin</p> <p>Lester g/lm : 367 minimum</p> <p>Couleur aux choix</p>		
25	<p><b>Tapis pour salon</b></p> <p><b>Dimension min : 140 x 220 cm au minimum</b></p> <p>Composition polyester .</p> <p>Festonnage des bordures</p> <p>Épaisseur totale : 5 mm minimum</p>		
26	<p><b>RIDEAUX EN TOILE</b></p> <p>Tissu pou rideau black out y compris tringles et fixation murale ou plafond</p>		
27	<p><b>SALON EN L</b></p> <p>Salon forme L</p> <p>Structure en Bois massif et MDF. Sangles élastiques de haute résistance avec assise fixe</p>		



5

47

	<p>Assise en mousse de polyuréthane de 32 kg minimum et couche de 20 kg minimum super soft recouvert de fibre multi couche de 350 gr minimum. Dossier de fibre creuse vierge siliconé avec une bourse de coton.</p> <p>Tapisse en tissu anti tache</p> <p>Piètements coniques en L inversé .</p>		
28	<p><b>BUREAU POUR SUITES</b></p> <p>Structure en bois massif, piètements inclinés</p> <p>Le bureau dispose de trois hauteurs 700, 800 et 900 mm</p> <p>Le plateau central dispose de deux finitions, sur la partie droite une niche avec bords inclinés et sur la partie basse à gauche un plateau incliné vers l'extrémité gauche du bureau.</p> <p>Une poutre de maintien sépare les deux plateaux central et inferieur de 10 cm.</p> <p>Dimension : L1200 x P80 x H90 cm (+/-5%)</p>		
29	<p><b>CHAISE DE BUREAU</b></p> <p>Chaise sans accoudoirs, structure croisé en bois massif</p> <p>Assise et dossier en bois MDF rembourré en mousse de haute densité</p> <p>Tapissé en tissu anti bactérien et antitaches</p> <p>Couleur au choix selon thème.</p> <p>Dimension (+/-5%)</p> <p>Hauteur du fauteuil : 780mm</p> <p>Profondeur du fauteuil : 520mm</p> <p>Largeur du fauteuil : 440mm</p>		
30	<p><b>LAMPADAIRE TYPE 1</b></p> <p>Lampadaire design compose de :</p>		

	<p>Tige en acier platiné d'une hauteur de 1600mm (+/-5%) avec base circulaire de diamètre 300mm.</p> <p>Equipée de deux boules de 180mm et 150mm. (+/-5%)</p> <p>Une boule pour éclairer le plafond et l'autre pour éclairage en face.</p> <p>Chaque boule est dotée d'une douille E27 et une base circulaire décoratif découpée linéairement en laser de diamètre 200 et 250 mm.</p> <p>Puissance : 2 x 40 w minimum</p> <p>Classe d'efficacité énergétique : A++</p> <p>Degré de protection : IP 20</p> <p>dimensions : (+/-5%)</p> <p>hauteur 1660mm</p> <p>largeur 310mm</p>		
<p>31</p>	<p><b>LAMPADAIRE TYPE 2</b></p> <p>Lampadaire design type classique.</p> <p>Puissance : 40 w minimum</p> <p>Classe d'efficacité énergétique : A+</p> <p>Degré de protection : IP 20</p> <p>Tension de fonctionnement en V. 230V</p>		
<p>32</p>	<p><b>MEUBLE TV POUR SALON TYPE 1</b></p> <p>Structure et encadrement en bois massif hêtre.</p> <p>Plateau en panneau de particules compressés avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>3 Niches avec porte équipée de système touche-lâche.</p> <p>2 Niche box en bois MDF intégrées, peint en glycérophtalique mat .</p> <p>1 Tiroir en contreplaqué chêne sans bouton.</p>		

	<p>Dimension (+/-5%) : Hauteur 45 x Longueur 235 x Profondeur 45 cm</p> <p>Socle métallique rectangulaire fixé sur six pieds en tube rond</p> <p>Dimension (+/-5%): Hauteur 32 x Longueur 235 x Profondeur 45 cm</p>		
<p><b>33</b></p>	<p><b>MEUBLE TV POUR SALON TYPE 2</b></p> <p>Structure et encadrement en bois massif hêtre.</p> <p>Plateau en panneau de particules compressés avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>2 Niches avec porte équipée de système touche-lâche .</p> <p>3 Niche box en bois MDF intégrées, peint en glycérophthalique mat .</p> <p>1 Tiroir en contreplaqué chêne sans bouton.</p> <p>Dimension (+/-5%): Hauteur 30 x Longueur 190 x Profondeur 45 cm</p> <p>Socle métallique rectangulaire fixé sur six pieds en tube rond</p> <p>Dimension (+/-5%) : Hauteur 48 x Longueur 190 x Profondeur 45 cm</p>		
<p><b>34</b></p>	<p><b>MEUBLE TV POUR CHAMBRE TYPE 1</b></p> <p>Structure et encadrement en bois massif hêtre.</p> <p>Plateau et piètements en panneau de particules compressés avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>Epaisseur du plateau 58mm</p> <p>2 Niches sans porte .</p> <p>2 Niche box en bois MDF intégrées, peint en glycérophthalique mat .</p> <p>1 Tiroir en contreplaqué chêne sans bouton.</p>		

	<p>1 Espace bureau avec tiroir sans bouton en contreplaqué chêne.</p> <p>1 Caisson avec porte pour minibar sans bouton .</p> <p>Dimension : Hauteur 700 x Longueur 220 x Profondeur 53 cm au minimum</p>		
<p>35</p>	<p><b>MEUBLE TV POUR CHAMBRE TYPE 2</b></p> <p>Structure et encadrement en bois massif hêtre.</p> <p>Plateau et piètements en panneau de particules compressés avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>Epaisseur du plateau 58mm</p> <p>1 Niches sans porte.</p> <p>1 Niche box en bois MDF intégrées, peint en glycérophthalique mat</p> <p>1 Tiroir en contreplaqué chêne sans bouton.</p> <p>1 Espace bureau avec tiroir sans bouton en contreplaqué chêne.</p> <p>1 Caisson avec porte pour minibar sans bouton.</p> <p>Dimension : Hauteur 700 x Longueur 200 x Profondeur 53 cm au minimum</p>		
<p>36</p>	<p><b>MEUBLE TV POUR CHAMBRE TYPE 3</b></p> <p>Structure et encadrement en bois massif hêtre.</p> <p>Plateau et piètements en panneau de particules compressés avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>Epaisseur du plateau 58mm</p> <p>1 Niches sans porte.</p> <p>3 Niche box en bois MDF intégrées, peint en glycérophthalique mat .</p> <p>1 Tiroir en contreplaqué chêne sans bouton.</p>		

	<p>1 Espace bureau avec tiroir sans bouton en contreplaqué chêne.</p> <p>1 Caisson avec porte pour minibar sans bouton.</p> <p>Dimension : Hauteur 700 x Longueur 240 x Profondeur 53 cm au minimum</p>		
37	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 1</b></p> <p>Lampe de table en métal acrylique, finition blanc/noir / or.</p> <p>Base tubulaire avec sortie de câble.</p> <p>Lampe suspendu tubulaire avec demi-boule en noir ou blanc.</p> <p>Source de lumière : LED</p> <p>Puissance : 40W minimum</p> <p>Classe d'efficacité énergétique : A+</p> <p>Degré de protection : IP 20</p> <p>Diamètre : 25cm (+/-5%)</p> <p>Hauteur : 25cm (+/-5%)</p> <p>Tension de fonctionnement en V. 230V</p>		
38	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 2</b></p> <p>Lampe de table à double enveloppement en métal acrylique, finition effet marbre / or.</p> <p>Base circulaire de 13cm de diamètre.</p> <p>Source de lumière : traditionnel/ LED</p> <p>Puissance : 40W minimum</p> <p>Classe d'efficacité énergétique : A++</p> <p>Degré de protection : IP 20</p> <p>Diamètre : 13cm (+/-5%)</p> <p>Hauteur : 24cm (+/-5%)</p> <p>Tension de fonctionnement en V. 230V</p>		
39	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 3</b></p> <p>Lampe de table à double globe de verre de 10cm en aluminium, finition champagne.</p>		

5

	<p>Base circulaire de 13cm de diamètre.          Source de lumière : LED          Puissance : 6W minimum – 3000k          Degré de protection : IP 20          Diamètre : 14cm (+/-5%)          Hauteur : 24cm (+/-5%)          Tension de fonctionnement en V. 230V</p>		
40	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 4</b>          Lampe design compose de :          Tige en acier platine avec base circulaire de diamètre 200mm.          Equipée d'une boule transparente dotée d'une douille E27 et une base circulaire décoratif découpée linéairement en laser de diamètre 200 mm .          Puissance : 40 w minimum          Classe d'efficacité énergétique : A++          Degré de protection : IP 20          Diamètre : 20cm(+/-5%)          Hauteur : 40cm (+/-5%)          Tension de fonctionnement en V. 230V</p>		
41	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 5</b>          Lampe design compose de :          Equipée d'une boule en verre vénitien soufflé dotée d'une flamme lumineuse et une base tubulaire.          Puissance : 40 w minimum          Classe d'efficacité énergétique : A++          Degré de protection : IP 20          Diamètre : 37cm (+/-5%)          Hauteur : 55cm (+/-5%)          Base : 10 cm (+/-5%)          Tension de fonctionnement en V. 230V</p>		
42	<p><b>LAMPE CHEVET TYPE 6</b>          Lampe design type classique .</p>		

	<p>Puissance : 40 w minimum          Classe d'efficacité énergétique : A+          Degré de protection : IP 20          Tension de fonctionnement en V. 230V</p>		
43	<p><b>POT DECORATIF TYPE 1</b>          POT DECORATIF          Pot en polyéthylène par rotomoulé          Pot décoratif abstrait en Polyéthylène forme pliée sur tous les cotés          Résistant aux températures extrêmes (-60°C à +80°C).          Résistant aux impacts          Longueur 50 cm (+/-5%)          Largeur 47 cm (+/-5%)          Hauteur 140 cm (+/-5%)</p>		
44	<p><b>POT DECORATIF TYPE 2</b>          POT DECORATIF MODULAIRE Pot à 3 modules en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).          Module 1 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 820x630x600          Module 2 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 920x770x1010          Module 3 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 610x680x1590</p>		
45	<p><b>POT DECORATIF TYPE 3</b>          POT DECORATIF MODULAIRE Pot à 3 modules, formes organiques en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).</p>		

5

715

	<p>Module 1 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 800x650x400</p> <p>Module 2 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 600x460x700</p> <p>Module 3 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 860x640x1000</p>		
46	<p><b>POT DECORATIF TYPE 4</b></p> <p>POT DECORATIF en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).</p> <p>Dimension (LxPxH) en mm : 590x450x420 au minimum</p>		
47	<p><b>PORTE VALISE</b></p> <p>Porte valise en bois hêtre avec retour à vide encadré.</p> <p>Equipé de quatre glissières tubulaires en bois massif.</p> <p>Dimension minimale (LxPxH) en mm 700x450x500</p>		
48	<p><b>DESCENTE DE LITE POUR CHAMBRE</b></p> <p>Descente de lit 140 x 60 cm au minimum</p> <p>Texture velours, composition 100% polyamide.</p> <p>Festonnage invisible des bordures dans la couleur du tapis</p> <p>Épaisseur totale : 8,7 mm</p> <p>Hauteur du velours : 5,7mm</p> <p>Densité : p/m2 : 177745</p> <p>Grammage g/m2 : 1238</p> <p>Résistance thermique m2c°/w : 0,14</p> <p>Isolation phonique : 28db/NF EN ISO 140/8</p> <p>Emission air : A+</p>		

5

H

	HQE : 8 cibles		
49	<p><b>TABLE CHEVET POUR SUITE DE LUXE</b></p> <p>Table chevet réversible en C avec tiroir.</p> <p>Structure en bois MDF biseauté avec patins de mise à niveau</p> <p>Tiroir suspendu sans bouton avec niche et support en verre de 8 mm d'épaisseur et 35 cm de largeur fixé sans aucune quincaillerie apparente.</p> <p>Longueur partie basse (+/-5%) (cm) : 60 cm          Longueur partie haute (+/-5%) (cm) : 55 cm          Profondeur (+/-5%) (cm) : 45 cm          Hauteur (+/-5%) (cm) : 52 cm          Finition au choix</p>		
50	<p><b>TABLE CHEVET POUR CHAMBRE TYPE 1</b></p> <p>Plateau et piètements en panneau de particules avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>Table chevet rectangulaire avec deux tiroirs sans bouton.</p> <p>1 Niche box en bois MDF intégrée, peint en glycérophtalique mat .</p> <p>2 Tiroirs en contreplaqué chêne sans bouton.</p> <p>Longueur (+/-5%) (cm) : 50 cm          Profondeur (+/-5%) (cm) : 45 cm          Hauteur (+/-5%) (cm) : 54 cm          Finition au choix</p>		
51	<p><b>TABLE CHEVET POUR CHAMBRE TYPE 2</b></p> <p>Plateau et piètements en panneau de particules avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>2 Tiroirs en contreplaqué chêne sans bouton.</p> <p>Longueur (+/-5%) (cm) : 45 cm</p>		

J

Hc

	<p>Profondeur (+/-5%) (cm) : 45 cm  Hauteur (+/-5%) (cm) : 45 cm  Finition au choix</p>		
52	<p><b>PIED DE LIT POUR SUITES</b>  Pied de lit</p> <p>Structure en bois massif incliné aux extrémités.  Piètements en bois massif inclinés.  Plateau en panneau de fibres de bois à moyenne densité</p> <p>Assise en mousse de polyuréthane de 32 kg et couche de 20 kg supersoft recouvert de fibre multi couche de 350 gr minimum</p> <p>Tapissé en tissu gaufré, support en mousse, rayures audacieuses et graphiques</p> <p>Effet visuel distinct, conception rotative et polyvalente.</p> <p>Composition</p> <p>Tissu : mousse atlantique, 6 mm minimum 28 kg pu fr</p> <p>Support : std. Polyester</p> <p>Lester g/lm : 747 minimum</p> <p>oz/lin.yd : 27,42</p> <p>Inflammabilité :</p> <p>CA CT 117-2013</p> <p>BS EN 1021 1&amp;2 Cigarette et allumette</p> <p>Abrasion : frotte martindale (EN ISO 12947-2) 100 000</p> <p>Boulochage : échelle 1-5, max. 5 - EN ISO 12945-2 4-5</p> <p>Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 1600x380x480</p>		
53	<p><b>CANAPE 2 PLACES POUR SUITE DE LUXE</b></p> <p>Garni de coussins rebondis, d'une assise profonde et d'accoudoirs différenciés</p>		




	<p>Composition coton, polyester et velours ; type de mousse polyéthylène.</p> <p>Pieds en Bois de frêne Étain brun</p> <p>Assise avec deux coussins rembourrés, un accoudoir droit et un incliné vers le bas .</p> <p>Tapissé en velours et tweed, fabriquée à la main en bois étuvé avec une forme audacieuse.</p> <p>Dimension (+/-5%):</p> <p>2 place :</p> <p>Hauteur 86 cm ;</p> <p>largeur 153 cm ;</p> <p>profondeur 72 cm</p>		
<p>54</p>	<p><b>CANAPE 1 PLACE POUR SUITE DE LUXE</b></p> <p>Garni de coussins rebondis, d'une assise profonde et d'accoudoirs différenciés</p> <p>Composition coton, polyester et velours ; type de mousse polyéthylène.</p> <p>Pieds en Bois de frêne Étain brun</p> <p>Assise avec deux coussins rembourrés, un accoudoir droit et un incliné vers le bas .</p> <p>Tapissé en velours et tweed, fabriquée à la main en bois étuvé avec une forme audacieuse.</p> <p>Dimension (+/-5%) :</p> <p>1 place :</p> <p>Hauteur 86 cm ;</p> <p>largeur 82 cm ;</p> <p>profondeur 72 cm</p>		
<p>55</p>	<p><b>FAUTEUIL POUR CHAMBRE PARENTALE DE SUITES</b></p> <p>Fauteuil monocoque, dossier arqué formant un U intégrant les accoudoirs,</p>		

5

fk

	<p>Entièrement moulé en polyuréthane souple avec coussin d'assise épais.</p> <p>Fabriqué à partir de bois de frêne, finie en étain brun et recouverte de velours.</p> <p>Finition en tissu de grande résistance</p> <p>Composition</p> <p>Anti feu : AS/NZS 3837 classe 2</p> <p>Abrasion : frotte martindale (EN ISO 12947) 80 000</p> <p>Boulochage : EN ISO 3-4</p> <p>Resistance à la lumière : ISO 5-7</p> <p>Solidité au frottement : EN ISO sec 4-5 , mouillé 4</p> <p>Couleur au choix</p> <p>Dimension (+/-5%)</p> <p>Hauteur du fauteuil : 680mm</p> <p>Hauteur de l'assise : 440mm</p> <p>Profondeur : 750mm</p> <p>Largeur : 740mm</p>		
<p>56</p>	<p><b>MIROIR POUR CHAMBRE Type 1</b></p> <p>Miroir de qualité supérieur</p> <p>Structure en bois panneau de fibres de bois à moyenne densité avec contre plaque chêne double de 26mm d'épaisseur, profondeur 7cm avec coins arrondis en bois massif.</p> <p>Panneau rectangulaire en fibres de bois à moyenne densité avec miroir 6mm.</p> <p>Dimension (+/-5%) en mm : 1000x2000 mm</p>		
<p>57</p>	<p><b>MIROIR POUR CHAMBRE TYPE 2</b></p> <p>Structure en bois massif avec retour</p> <p>Panneaux en fibres de bois à moyenne densité,</p> <p>Miroir encastre de 6mm.</p>		



	Dimension (+/-5%) mm : 650x2000		
58	<p><b>TABLE BASSE TYPE 1</b></p> <p>Table basse modulaire superposé</p> <p>6 pieds en bois massif rectangulaire à deux hauteurs .</p> <p>Plateau circulaire en panneau de fibres de bois à moyenne densité, avec peinture glycérophthalique mat doté d'une ouverture rectangulaire pour emboîtement.</p> <p>Plateau circulaire en panneau de fibres de bois à moyenne densité avec contreplaqué double chêne.</p> <p>Verni avec de l'acrylique durci aux UV sur toutes les faces.</p> <p>Dimension (+/-5%) en mm : 450x370</p> <p>Dimension (+/-5%) en mm : 600x450</p>		
59	<p><b>TABLE BASSE TYPE 2</b></p> <p>Table basse forme triangulaire Biseauté.</p> <p>Plateau effet feuille de baie en panneau de fibres de bois à moyenne densité bords biseautés avec contreplaqué chêne,</p> <p>3 Piètements forme conique en bois massif avec sabots.</p> <p>Verni avec de l'acrylique durci aux UV sur toutes les faces.</p> <p>Pouf forme ronde entièrement moulé en polyuréthane souple</p> <p>Tapissé en tissu antitache de diamètre 800mm</p> <p>Dimension (+/-5%) en mm : 950x950x950.</p> <p>Hauteur 400 mm</p> <p>Epaisseur du plateau 26mm.</p>		
60	<b>TABLE BASSE TYPE 3</b>		

57

58



	<p>Table basse gigogne forme triangulaire Biseauté.</p> <p>Plateau effet feuille de baie en panneau de fibres de bois à moyenne densité bords biseautés avec contreplaqué chêne,</p> <p>6 Piètements forme conique en bois massif avec sabots.</p> <p>Verni avec de l'acrylique durci aux UV sur toutes les faces.</p> <p>Dimension (+/-5%) en mm :          600x600x600/400x400x400</p> <p>Hauteur (+/-5%) 430/330 mm</p> <p>Epaisseur du plateau 26mm.</p>		
<p>61</p>	<p><b>CANAPE 2 PLACES</b></p> <p>Structure en Bois massif et MDF. Sangles élastiques de haute résistance avec assise fixe.</p> <p>Assise en mousse de polyuréthane de 32 kg et couche de 20 kg supersoft recouvert de fibre multi couche de 350 gr.</p> <p>Dossier de fibre creuse vierge siliconé avec une bourse de coton.</p> <p>Tapisse en tissu antitache.</p> <p>Piètements métallique en forme L inversée d'une hauteur de 12 cm .</p>		
<p>62</p>	<p><b>CANAPE 1 place</b></p> <p>Structure en Bois massif et MDF. Sangles élastiques de haute résistance avec assise fixe.</p> <p>Assise en mousse de polyuréthane de 32 kg et couche de 20 kg supersoft recouvert de fibre multi couche de 350 gr.</p>		

5

H

	<p>Dossier de fibre creuse vierge siliconé avec une bourse de coton.</p> <p>Tapisse en tissu antitache.</p> <p>Piètements métallique en forme L inversée d'une hauteur de 12 cm .</p> <p>Dimension (+/-5%) LxPxH en mm : 800x800x750</p>		
<b>63</b>	<b>COUSSIN DE DECORATION</b>		
<b>64</b>	<p><b>CHAISE TERASSE</b></p> <p>Chaise monocoque empilable en polypropylène renforcée avec fibre de verre .</p> <p>Dossier arqué avec piètements tubulaires.</p> <p>Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 520 x 510 x 800</p> <p>Hauteur d'assise (+/-5%) : 480mm</p> <p>Dimension d'assise (+/-5%): 440x400 mm</p>		
<b>65</b>	<p><b>CHAISE TERASSE HAUTE</b></p> <p>Chaise monocoque empilable en polypropylène renforcée avec fibre de verre</p> <p>Dossier arqué avec piètements tubulaires dotés de repose pied en U.</p> <p>Dimension LxPxH en (+/-5%) mm 480 x 480 x 940</p> <p>Hauteur (+/-5%) d'assise : 760mm</p> <p>Hauteur (+/-5%) repose pied : 310mm</p>		
<b>66</b>	<p><b>TABLE TERASSE CARRE</b></p> <p>Tables en polyamide renforcés en fibre de verre.</p> <p>Quatre pieds séparés, tubes triangulaires coudés vers l'intérieur de la table formant un support trapézoïde pour emboitement du plateau.</p>		

5

Handwritten mark

	<p>Plateau en HPL avec coins en fausse équerre.</p> <p>Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 790x790x720</p>		
67	<p><b>TABLE TERASSE RONDE</b></p> <p>Tables en polyamide renforcés en fibre de verre.</p> <p>Quatre pieds séparés, tubes triangulaires coudés vers l'intérieur</p> <p>de la table formant un support trapézoïde pour emboîtement du plateau.</p> <p>Plateau en HPL avec coins en fausse équerre.</p> <p>Dimension (+/-5%) en mm 650x720 au minimum</p>		
68	<p><b>TABLE TERASSE HAUTE</b></p> <p>Plateau constitué de couches de papier agglutinées avec des résines thermodurcissables de mélamine-formaldéhyde à la surface et de phénol-formaldéhyde à l'intérieur</p> <p>Tube en aluminium extrudé avec base en fonte d'aluminium recouverte d'une peinture époxy cuite au four.</p> <p>Base triangulaire de diamètre 600mm</p> <p>Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 500x500x1000</p>		
69	<p><b>KIT D'ACCESSOIRS DE DECORATION</b></p>		
70	<p><b>KIT DE SERVICE POUR FEMME DE CHAMBRES</b></p> <p><b>CHARIOT FEMME DE CHAMBRE</b></p>		

	<p>Chariot d'étage à capacité moyenne en matière synthétique et aluminium avec portes à verrou sur les 2 cotés, un sac compact, et 2 roues pivotantes + 2 roues fixes</p> <p><b>EQUIPEMENT DE NETTOYAGE DES SOLS POUR LIEUX COMMUNS</b></p> <p>Equipement de nettoyage des sols : seau simple de 25L environ en polypropylène avec presse, Avec 4 roues pivotantes en plastique qui ne laissent pas de traces. Réducteur de presse en polypropylène dimension 8,5×10x4 cm environ</p> <p><b>ASPIRATEUR</b></p> <p>Puissance : 1200 w minimum, Débit d'air : 1,5m /min Dépression : 16 kPa Capacité du réservoir : 19 L minimum Accessoires fournis : 1 soufflerie, brosse ronde, 1 brosse pour meubles, 1 câble d'alimentation,</p>		
<p>71</p>	<p><b>KIT D'ACCESSOIRES POUR SALLE DE BAIN</b></p> <p>- PORTE BALAIS Porte balais avec brosse en acier</p> <p>- PATERE SIMPLE en inox Type de patère : une tête porte peignoir Dimension (+/-5%) L56*P60mm</p>		

	<p><b>-RACK PORTE DRAP DE BAIN :</b></p> <p>Rack porte serviettes en inox,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur (+/-5%) : 647mm,</li> <li>- Hauteur (+/-5%) : 125mm,</li> <li>- Profondeur : 249</li> </ul> <p><b>-PORTE SAVON</b></p> <p>Porte savon chromé usage hôtel</p> <p><b>-POUBELLE A PEDALE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecteur rond 3 litre à pédale en inox,</li> <li>- Bac intérieur en plastique,</li> <li>- Protection caoutchouc à la base,</li> <li>- Mécanisme d'ouverture robuste entièrement métallique,</li> </ul> <p><b>SECHE-CHEVEUX :</b></p> <p>Conception pliante simple          Buse amovible          Double classe d'isolation II          Deux réglages de chaleur avec tir à froid          Interrupteur de sécurité,          Protection contre la surchauffe et la sécurité du circuit          Cordon droit de 1,6 m avec prise VDE          CE CB GCC approuvé          220 -240V,50/60Hz,1600W minimum</p>		
<p>72</p>	<p><b>CINTRE EN BOIS</b></p> <p>Largeur 44,5 cm, épaisseur 1,2 cm (+/-5%)          Anneau de sécurité métallique, barre en bois          Couleur bois naturel</p>		
<p>73</p>	<p><b>Set de repassage</b></p>		

5

As

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Table de repassage</li> <li>- 4 hauteur réglables, 4 patins antidérapants,</li> <li>- Auto verrouillage lorsque la planche est plié,</li> <li>- House élastique argentée ,rembourrage en fibre,</li> <li>- Structure et pieds en acier laquée</li> <li>- Surface de la planche (+/-5%) : L 968*P 330 mm,</li> <li>- Dimension (+/-5%) pliee: L365*H 1265mm</li> <li>2) Support fer mural +support planche mural</li> <li>3) Fer à repasser             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 220-240V, 80/60 H7, 1200W minimum</li> <li>- Fonction anticalcaire et autonettoyante</li> <li>- Semelle en téflon avec une surface de 177,5 cm2</li> <li>- Fonction : vapeur et spray</li> <li>- Plage de température 150-220°C</li> <li>- Dimensions (+/-5%) : 130*250*100mm</li> </ul> </li> </ul>		
74	<p><b>Lit bébé</b>          Fabriqué en bois massif avec matelas          Dimension (+/-5%) :L1000 x W660</p>		
75	<p><b>Coffre-fort électronique</b>          Coffre fore électronique usage hôtel</p>		
76	<p><b>Minibar 40 litre</b>          Dimension (+/-5%) : H 556 x L 402 x P471</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégivrage automatique intelligent</li> <li>- Lumière intérieure LED base consommation</li> <li>- Consommation 0,60 KWT/24H minimum</li> </ul>		

MAITRE D'OUVRAGE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation Puissance : 65 watts minimum</li> <li>- Température intérieure réglable</li> <li>- Joint d'étanchéité en caoutchouc magnétique puissant</li> <li>- Facile de changer le sens d'ouverture</li> <li>- Sans HCFC ni CFC</li> <li>- Certification de gestion environnementale 14001, ROHS et CE</li> <li>- Certification de gestion de qualité ISO 9001</li> <li>- 2 étagères intérieures ajustables</li> <li>- 2 étagères de porte</li> <li>- Niveau sonore :0 db</li> </ul>		
77	<b>POUF AU DESIGN MODERNE</b> Pouf décoratif en tissu		
78	<b>CANAPE TROIS PLACE EN CUIR</b> Salon en véritable cuir		
79	<b>CANAPE DEUX PLACE EN CUIR</b> Salon en véritable cuir		
80	<b>CANAPE UNE PLACE EN CUIR</b> Salon en véritable cuir		

5

17

**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF**  
**Lot N° 1 : EQUIPEMENTS HOTEL PEDAGOGIQUE**

Items	Désignations et caractéristiques techniques	Unité	-1 QTE GLOBALE	-2 Prix unitaire HT/HDD/HTVA	-3 Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	-4 Droits de Douanes sur (3)	-5 Prix total Hors TVA (5) =(3)+(4)	-6 TVA Appliquée sur (5)	-7 Montant TTC (7) = (5)+(6)
1	TETE DE LIT UNE PLACE	U	5						
2	TETE DE LIT DEUX PLACES	U	10						
3	SOMMIER POUR LIT UNE PLACE	U	23						
4	MATELAS A RESSORTS UNE PLACE	U	23						
5	ALAISE MATELASSEE DOUBLE	U	23						
6	PARURE LIT	U	32						
7	OREILLER	U	70						
8	COUVERTURE POLAIRE	U	53						
9	COUETTE 1 place	U	24						
10	SERVLETTE DRAP DE BAIN 50/90 cm	U	84						
11	SERVLETTE DRAP DE BAIN 50/70 cm	U	84						
12	LINGE DE BAIN	U	84						

MAITRE D'OUVRAGE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

13	TETE DE LIT + SOMMIER POUR LIT 2 PLACES pour chambres	U	6						
14	MATELAS A RESSORTS DEUX PLACE	U	6						
15	ALAISE MATELASSEE DOUBLEE POUR LIT 2 PLACES	U	6						
16	TETE DE LIT + SOMMIER POUR LIT 2 PLACES pour suites	U	6						
17	MATELAS A RESSORTS DEUX PLACES POUR SUITES	U	6						
18	PARURE LIT 2 PLACES	U	15						
19	Surmatelas ouatiné	U	3						
20	Surmatelas Duvet	U	3						
21	COUETTE 2 places avec housse pour chambres doubles	U	9						
22	COUETTE 2 places avec housse pour suite de luxe	U	3						
23	CHALE DE LIT UNE PLACE	U	32						
24	CHALE DE LIT DEUX PLACES	U	21						
25	Tapis pour salon	U	7						
26	RIDEAUX EN TOILE	m2	781						
27	SALON EN L	ML	39						
28	BUREAU POUR SUITES	U	2						
29	CHAISE POUR BUREAU	U	19						
30	LAMPADAIRE TYPE 1	U	6						
31	LAMPADAIRE TYPE 2	U	4						
32	MEUBLE TV pour salon TYPE 1	U	5						

57

47

MAITRE D'OUVRAGE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

33	MEUBLE TV pour salon TYPE 2	U	1					
34	MEUBLE TV pour chambre TYPE 1	U	16					
35	MEUBLE TV pour chambre TYPE 2	U	3					
36	MEUBLE TV pour chambre TYPE 3	U	1					
37	LAMPE CHEVET TYPE 1	U	24					
38	LAMPE CHEVET TYPE 2	U	16					
39	LAMPE CHEVET TYPE 3	U	6					
40	LAMPE CHEVET TYPE 4	U	5					
41	LAMPE CHEVET TYPE 5	U	1					
42	LAMPE CHEVET TYPE 6	U	4					
43	POT DECORATIF TYPE 1	U	7					
44	POT DECORATIF TYPE 2	U	5					
45	POT DECORATIF TYPE 3	U	1					
46	POT DECORATIF TYPE 4	U	1					
47	PORTE VALISE	U	18					
48	DESCENTE DE LITE POUR CHAMBRE	U	18					
49	TABLE CHEVET POUR SUITE DE LUXE	U	10					
50	TABLE CHEVET POUR CHAMBRE TYPE 1	U	28					
51	TABLE CHEVET POUR CHAMBRE TYPE 2	U	8					
52	PIED DE LIT POUR SUITES	U	6					
53	CANAPE 2 PLACES POUR SUITE DE LUXE	U	3					

Office de Formation Professionnelle et de Promotion Sociale  
 Service achat des équipements  
 S.A.E

6a)

46

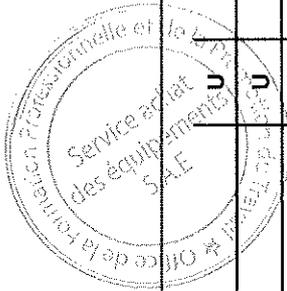
**MAITRE D'OUVRAGE**

**MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**

54	CANAPE 1 PLACE POUR SUITE DE LUXE	U	3					
55	FAUTEUIL POUR CHAMBRE PARENTALE DE SUITES	U	2					
56	MIROIR POUR CHAMBRE Type 1	U	15					
57	MIROIR POUR CHAMBRE TYPE 2	U	1					
58	TABLE BASSE TYPE 1	U	16					
59	TABLE BASSE TYPE 2	U	10					
60	TABLE BASSE TYPE 3	U	7					
61	CANAPE POUR SUITES NORMAL 2 PLACES	U	1					
62	CANAPE POUR SUITES NORMAL 1 place	U	11					
63	COUSSIN DE DECORATION	U	117					
64	CHAISE TERRASSE	U	16					
65	CHAISE TERRASSE HAUTE	U	10					
66	TABLE TERRASSE CARREE	U	7					
67	TABLE TERRASSE RONDE	U	1					
68	TABLE TERRASSE HAUTE	U	5					
69	KIT D'ACCESSOIRS DE DECORATION	U	6					
70	KIT DE SERVICE POUR FEMME DE CHAMBRES	U	1					
71	KIT D'ACCESSOIRES POUR SALLE DE BAIN	U	24					
72	CINTRE EN BOIS	U	300					
73	Set de repassage	U	6					
74	Lit bébé pliable	U	3					

**MAITRE D'OUVRAGE**

**MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**



75	Coffre-fort électronique	U	18				
76	Minibar 40 litre	U	18				
77	POUF AU DESIGN MODERNE	U	36				
78	CANAPE TROIS PLACE EN CUIR	U	1				
79	CANAPE TROIS PLACE EN CUIR	U	2				
80	CANAPE UNE PLACE PLACE EN CUIR	U	2				
<b>MONTANT TOTAL =</b>							

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet du concurrent

**Lot N° 2 : EQUIPEMENTS RESTAURANT PEDAGOGIQUE**

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item.

Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités, Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p><b>Table restaurant TYPE 1</b></p> <p>Dimensions :</p> <p>Plateau(+/-5%) : 900 x 900 mm</p> <p>Structure chromé, tube de 50mm de diamètre au minimum, embase plate avec contre poids.</p> <p>Plateau en panneau de particules pressés avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>Epaisseur du plateau 25 mm</p> <p>Hauteur : 720 mm ±10 mm</p> <p>Couleur au choix</p>		
2	<p><b>Table restaurant TYPE 2</b></p> <p>Dimensions :</p> <p>Plateau : diamètre 1100 mm</p> <p>Structure croisée en bois massif vernis d'épaisseur 6 cm .</p> <p>Plateau en panneau de particules pressés avec deux couches de contreplaqué chêne.</p> <p>Table démontable</p> <p>Epaisseur du plateau 25 mm</p> <p>Hauteur : 720 mm ±10 mm</p> <p>Couleur au choix</p>		

5

HZ

<p>3</p>	<p><b>Table restaurant TYPE 3</b>  Dimensions :  Plateau : diamètre 1500 mm  Structure croisée en bois massif vernis d'épaisseur 6 cm .  Plateau en panneau de particules pressés avec deux couches de contreplaqué chêne.  Table démontable  Epaisseur du plateau 25 mm  Hauteur : 720 mm ±10 mm  Couleur au choix</p>		
<p>4</p>	<p><b>Lampe à led variable</b>  Lampe réalisée en poly méthacrylate de méthyle  Base circulaire de diamètre 8cm hauteur 24 cm (+/-5%)  Lampe tubulaire type abat-jour  3 intensités lumineuses  disponible en différentes couleurs  3 variantes de LED</p>		
<p>5</p>	<p><b>Chaise de restaurant TYPE 1</b>  Fauteuil monocoque avec accoudoirs intégrés,  Assise et dossier rembourré en mousse de haute densité  Piètement en bois forme conique avec patins anti-dérapant  Tapisse en tissu anti bactérien et anti feu  Composition : 100 % polypropylène.  Poids : ± 350 gr/m².  Résistance à l'abrasion : &gt; 50.000 frottements, ISO 12947-2.  Solidité des couleurs à la lumière : 5, ISO 105 B02.</p>		

37

HR

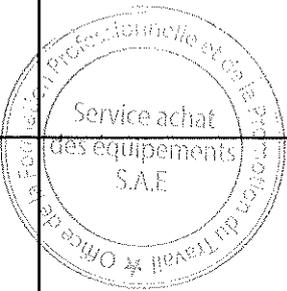
	<p>Solidité au frottement : sec 5, humide 4/5, ISO 105 X12.</p> <p>Glissement de couture : chaîne 4 mm, trame 2 mm, ISO 13936-2.</p> <p>Boulochage : 4-5, ISO 12945-2.</p> <p>Résistance au feu : 1IM - UNI 9175 ;</p> <p>Couleur au choix selon thème.</p>		
6	<p><b>Chaise de restaurant TYPE 2</b></p> <p>Fauteuil pour restaurant</p> <p>Assise et dossier rembourré en mousse de haute densité</p> <p>Piètement en bois forme conique avec patins anti-dérapant</p> <p>Tapisse en tissu anti bactérien anti-tache.</p> <p>Couture avec passepoil.</p> <p>Couleur au choix selon thème.</p>		
7	<p><b>CHAISE RESTAURANT TYPE 3:</b></p> <p>Chaise design en bois massif, structure croisée avec 4 pieds tubulaire dotés de 4 tampons de protection.</p> <p>Dossier type chainettes nid d'abeilles avec huit ouvertures réalisées en contreplaqué cintré.</p> <p>Assise garnie de mousse polyuréthane, habillage tissu de grande résistance</p> <p>Accoudoirs courbés à la verticale.</p> <p>Dimension :</p> <p>Hauteur totale : 75 cm. (+/-5%)</p> <p>Largeur : 53 cm.</p> <p>Hauteur d'assise : 47 cm.</p> <p>Profondeur : 52 cm.</p>		
8	<p><b>Molleton pour table carré 90x90cm</b></p> <p>Molleton pour table carré 90x90x72 cm</p> <p>Qualité professionnelle</p>		
9	<p><b>Molleton pour table ronde 110cm</b></p>		

	Molleton pour table ronde 110 cm Qualité professionnelle		
10	<b>Molleton pour table ronde 150cm</b> Molleton pour table ronde 150 cm Qualité professionnelle		
11	<b>Nappe pour table carré 90x90cm</b> En polycoton 50/50 Pour table carré 90x90 cm		
12	<b>Napperons pour table carré 90x90cm</b> En polycoton 50/50 Pour table carré 90x90 cm		
13	<b>Nappe pour table ronde 110cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 110 cm		
14	<b>Napperons pour table ronde 110cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 110 cm		
15	<b>Nappe pour table ronde 150cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 150 cm		
16	<b>Napperons pour table ronde 150cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 150 cm		
17	<b>Set de Table</b> En polycoton 50/50 Dimensions : 30 x 50 cm		
18	<b>Chemin de table pour table carré 90x90cm</b> En polycoton 50/50 Pour table carré 90x90 cm Couleur au choix		
19	<b>Chemin de table ronde 110cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 110 cm Couleur au choix		



est

H

<p><b>20</b></p>	<p><b>Chemin de table pour table ronde 150cm</b> En polycoton 50/50 Pour table ronde 150 cm Couleur au choix</p>		
<p><b>21</b></p>	<p><b>Serviette</b> En polycoton 50/50 Dimensions : 400 x 500 mm Couleur au choix</p>		
<p><b>22</b></p>	<p><b>Guéridon de Restaurant</b> A hauteur des tables Restaurant Avec étagère</p>		

**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF**  
**Lot N° 2 : EQUIPEMENTS RESTAURANT PEDAGOGIQUE**

Items	Désignations et caractéristiques techniques	Unité	-1 QTE GLOBALE	-2 Prix unitaire HT/HDD/HTVA	-3 Prix total HT/HDD/HTVA (3) = (1) x (2)	-4 Droits de Douanes sur (3)	-5 Prix total Hors TVA (5) = (3) + (4)	-6 TVA Appliquée sur (5)	-7 Montant TTC (7) = (5) + (6)
1	Table restaurant TYPE 1	U	95						
2	Table restaurant TYPE 2	U	21						
3	Table restaurant TYPE 3	U	21						
4	Lampe à led variable	U	30						
5	CHAISE RESTAURANT TYPE 1	U	252						
6	Chaise de restaurant TYPE 2	U	140						
7	Chaise de restaurant TYPE 3	U	8						
8	Molleton pour table carré 90x90cm	U	190						
9	Molleton pour table ronde 110cm	U	42						
10	Molleton pour table ronde 150cm	U	42						
11	Nappe pour table carré 90x90cm	U	190						
12	Napperons pour table carré 90x90cm	U	190						
13	Nappe pour table ronde 110cm	U	42						

57

87

**MAITRE D'OUVRAGE**

**MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**

14	Napperons pour table ronde 110cm	U	42					
15	Nappe pour table ronde 150cm	U	42					
16	Napperons pour table ronde 150cm	U	42					
17	Set de Table	U	300					
18	Chemin de table pour table carré 90x90cm	U	190					
19	Chemin de table ronde 110cm	U	42					
20	Chemin de table pour table ronde 150cm	U	42					
21	Serviette	U	300					
22	Guéridon de Restaurant	U	3					
<b>MONTANT TOTAL =</b>								

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet du concurrent